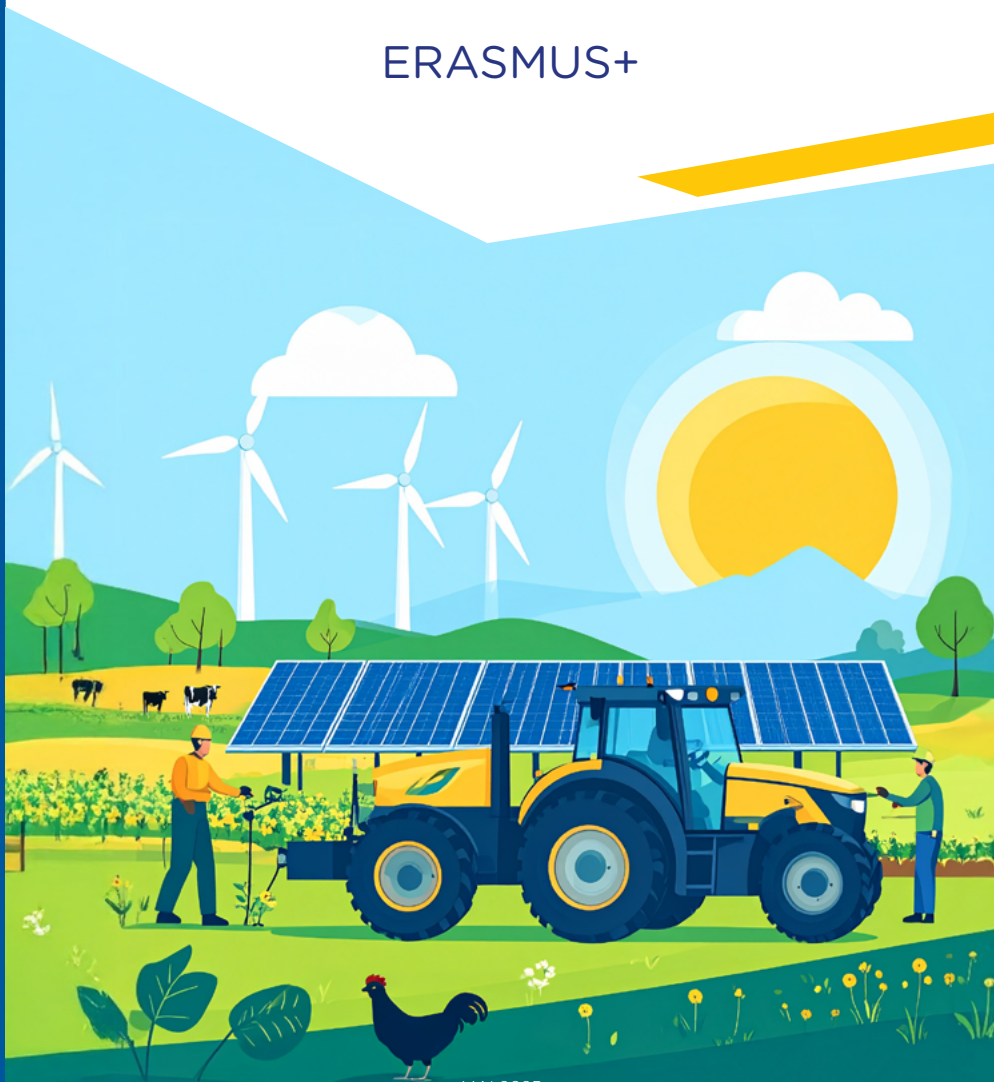


ENSEIGNEMENT AGRICOLE BILAN DE MI-PARCOURS

2021-2024

ERASMUS+



MAI 2025

SOMMAIRE

Éditos de l'Agence et la DGER	p 4/5
Le programme Erasmus+	p 6
Portrait de l'enseignement agricole	p 10
Méthodologie	p 11

IMPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS DE MOBILITÉ ET DE PARTENARIATS ERASMUS +

p 12

1 Participation des établissements agricoles au programme E+	p 12
2 Part du budget de l'enseignement agricole dans le budget national du programme	p 12
3 Evolution des projets portés par les structures de l'enseignement agricole	p 15

LES PROJETS DE MOBILITÉ

p 17

1 Budget dédié aux projets de mobilité dans l'enseignement agricole par secteur éducatif, type de mobilité et évolution	p 18
2 Les projets de mobilité plus en détail	p 20
3 Répartition public/privé des projets de mobilité	p 23
4 Focus sur les demandes d'accréditation pour les projets de mobilité des apprenants et du personnel de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des adultes (hors supérieur long)	p 24
5 Focus sur les chartes ECHE	p 26
6 Détails sur les mobilités réalisées par secteur éducatif, type d'actions et destination	p 29

LES PROJETS DE PARTENARIATS

p 46

1 Budget dédié aux projets de partenariats dans l'enseignement agricole	p 46
par type de projet, par secteur éducatif et évolution	
2 Les projets de partenariat plus en détail	p 47
3 Répartition public/privé des projets de partenariat	p 53

AUTRES ACTIONS DU PROGRAMME ERASMUS+ MOBILISANT L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

p 55

1 Autres actions de partenariats dites centralisées	p 55
Projet de renforcement des capacités (Capacity Building)	p 55
Alliance pour l'innovation	p 56
Erasmus Mundus	p 56
2 Les actions Jean Monnet	p 58
Modules Jean Monnet	p 59
Formation des enseignants Jean Monnet	p 60
3 Les actions dans le programme Jeunesse et Sport	p 61

FOCUS SUR D'AUTRES DISPOSITIFS ERASMUS+, IMPLIQUANT DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

p 65

Les dispositifs Europass	p 65
Les Erasmus Days	p 66
Journée de restitution des mobilités internationales Erasmus des jeunes des lycées agricoles des Antilles et de la Guyane	p 67
Le prix Erasmus+ du trophée international de l'enseignement agricole (TIEA)	p 68
Les open badges MASA/ Agence Erasmus+	p 69
Les ambassadeurs Erasmus+ de l'enseignement agricole	p 70
Le réseau des développeurs Agri	p 71
La rencontre Européenne « agroécologie, approche technique et pédagogique »	p 72
Première journée d'échange et de formations entre les équipes de l'Agence Erasmus+ et celles de la DGER et des DRAAF	p 72
Pour aller plus loin	p 73



La publication du bilan Erasmus+ pour l'enseignement agricole, sur la période 2021-2024, est le fruit d'un travail collaboratif entre l'agence et le ministère chargé de l'agriculture. Il permet de mesurer l'implication des structures de l'enseignement agricole dans la programmation Erasmus+ 2021-2027 et de mettre en lumière, au travers d'exemples concrets, les réussites et les bonnes pratiques portées par les acteurs du terrain. Il s'agit aussi de montrer comment Erasmus+ répond aux besoins d'un établissement en termes d'ouverture à l'international, et les bénéfices qui peuvent en être retirés. Enfin, une des finalités de ce bilan est de donner envie à ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, de déposer un projet ou de vivre une expérience Erasmus+.

Depuis la naissance du programme en 1987, 16 millions d'européens ont vécu une période de mobilité Erasmus+. La France est aujourd'hui le 1er pays de départ devant, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Entre 2021-2024, plus de 70% des établissements agricoles (publics et privés) sont engagés dans des actions financées par le programme Erasmus +. Le budget alloué à l'enseignement agricole sur cette période représente 8,35% du budget global. Plus de 45 000 mobilités ont été réalisées représentant environ 9% des mobilités totales. Le secteur de la formation professionnelle représente plus de 60% du financement des projets de mobilité de l'enseignement agricole et 23% du financement total alloué à ce secteur au niveau national.

Les opportunités sont ainsi nombreuses pour les apprenants des lycées, CFA et CFPPA agricoles, des écoles d'ingénieurs agronomes, vétérinaires ou du paysage mais aussi pour les personnels qui les encadrent au quotidien.

Erasmus+ leur offre une opportunité unique de renforcer leurs compétences professionnelles tout en favorisant des pratiques agricoles plus durables, innovantes et diversifiées. Ces périodes de formation à l'étranger, sont aussi de formidables leviers pour le développement de compétences transversales, linguistiques, professionnelles et personnelles, telles que l'ouverture d'esprit, la maturité et la confiance en soi.

Si la mobilité reste le volet le plus connu du programme Erasmus+, le programme offre aussi l'opportunité de monter des projets de coopération européens et/ou internationaux. Ces projets de partenariats Erasmus+ permettent l'échange de pratiques professionnelles, la mise en œuvre et l'expérimentation de pratiques innovantes, la création de modules de cours et de matériels pédagogiques.

L'agence Erasmus+ France/Education Formation renouvelle son engagement fort avec le monde agricole. Elle l'accompagne dans ses projets au quotidien mais aussi lors de ses moments phares comme le Salon international de l'agriculture.

*> Benoit BONAIME,
Directeur général de l'Enseignement
et de la Recherche (DGER), ministère
de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire (MASA)*



Depuis la création du programme en 1987, l'intérêt des mobilités et des partenariats européens et internationaux n'a cessé de se renforcer, que ce soit pour les adultes en formation, les apprentis, les étudiants, les élèves.

Participer à des actions de coopération européenne et internationale est l'une des missions de l'enseignement agricole, prévue dans la loi Rocard de 1984. Par ailleurs, la portée fondamentalement européenne de l'agriculture est signalée dès 1962 avec la mise en place de la politique agricole commune, l'une des plus anciennes politiques européennes. Ainsi, les établissements participent pleinement à la construction de l'espace européen de l'enseignement et au renforcement de l'identité et de la citoyenneté européennes.

L'ouverture européenne et internationale est d'abord un facteur d'insertion et de réussite professionnelles pour les apprenants de l'enseignement agricole. Les mobilités réalisées par les futurs actifs des métiers du vivant sont un apport précieux, tant dans leur formation professionnelle que citoyenne. De plus, les priorités portées par l'enseignement agricole convergent avec celles soutenues par le programme Erasmus + : inclusion, transformation numérique, lutte contre le réchauffement climatique et participation à la vie démocratique.

L'ouverture européenne et internationale de l'enseignement agricole contribue à l'attractivité des métiers du vivant. Grâce aux mobilités et aux coopérations développées, les jeunes de l'enseignement agricole trouvent ainsi une opportunité unique de développer des compétences techniques et transversales, leurs connaissances linguistiques, leur esprit critique et leur confiance en eux, les clés pour devenir ensuite des professionnels recherchés et reconnus et des citoyens européens éclairés.

Je suis donc particulièrement fier de partager avec vous les résultats à mi-parcours de la mobilisation du programme Erasmus + dans l'enseignement agricole.

Ce document, établi sur la période 2021-2024, illustre la manière dont les établissements ont su se saisir des opportunités offertes par le programme. Ainsi, 70 % d'entre eux sont aujourd'hui engagés dans des actions de mobilité Erasmus +. Plus de 45 000 mobilités ont été réalisées depuis le début de la programmation en 2021.

Ces réalisations très satisfaisantes, dont vous découvrirez les détails dans les pages suivantes, sont aussi le fruit de l'accompagnement de proximité assuré par le MASA, la DGER et ses réseaux, en particulier ceux dédiés à la mise en œuvre du programme Erasmus +. Je remercie donc l'ensemble des agents, enseignants, équipes de direction, équipes des DRAAF/DAAF, réseaux engagés, qui permettent ce résultat au bénéfice des apprenants et de la mission de coopération. Je veillerai à ce qu'un nombre croissant de jeunes de l'enseignement agricole bénéficie du programme Erasmus +, à la fois sur la fin de la programmation en cours, et sur la programmation future.

Enfin, je tiens à remercier la directrice de l'agence Madame Nelly FESSEAU, ainsi que l'ensemble des équipes, pour le travail collaboratif de grande qualité réalisé et dont ce bilan témoigne.

LE PROGRAMME ERASMUS+ 2021-2027

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, pour la période 2021-2027.

Son objectif général est de soutenir le développement éducatif, professionnel et personnel, de personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, contribuant ainsi à la croissance, l'emploi et la cohésion sociale, et au renforcement de l'identité européenne. Il s'agit également d'un instrument clé pour la construction d'un espace européen de l'éducation, promouvant la coopération stratégique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation.

La nouvelle programmation 2021-2027, adoptée en décembre 2020, s'attache à rendre le programme Erasmus+ plus inclusif, plus innovant et plus écologique, à travers 4 priorités stratégiques :

- l'inclusion,
- la transformation numérique,
- la transition environnementale,
- la participation à la vie citoyenne et démocratique.



Pour la France, [*l'agence Erasmus+ France / Education Formation*](#), basée à Bordeaux, gère le programme Erasmus+, pour ses volets éducation et formation et assure la promotion, la mise en œuvre, la gestion et la valorisation du programme Erasmus+ dans le cadre d'un programme d'actions annuel validé par l'autorité nationale en collaboration avec l'ensemble des ministères parties prenantes et la Commission européenne.

[*L'agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport*](#), basée à Paris, intégrée à l'agence du service civique gère les volets jeunesse et sport.

Certaines actions du programme, dites « centralisées », sont gérées directement depuis Bruxelles par [*l'agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture \(EACEA\)*](#).



Les actions gérées par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation incluent :

- des actions de mobilité des individus (Action clé 1) ;
- des projets de coopération entre organisations et institutions, appelées aussi actions de partenariat (Action clé 2) ;
- des dispositifs de soutien aux politiques publiques (Action clé 3).

Objectifs des actions clés 1 et 2 du programme Erasmus+

Acton clé 1 Mobilité

1 AMÉLIORER

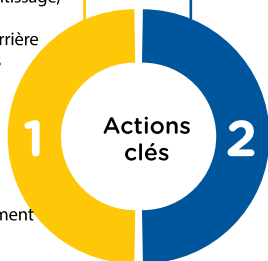
- Les compétences, les capacités d'apprentissage, l'autonomie et l'estime de soi
- L'employabilité et les perspectives de carrière
- Les compétences en langues étrangères et numériques

2 RENFORCER

- L'esprit d'initiative et d'entreprise
- La motivation et la satisfaction dans le travail quotidien
- La citoyenneté européenne et l'engagement démocratique

3 SENSIBILISER

- A la dimension interculturelle
- Aux pratique et systèmes éducatifs d'un pays à l'autre
- Aux liens entre l'enseignement formel et non formel, la formation professionnelle et le marché du travail



Acton clé 2 Partenariats

1 AMÉLIORER

- La qualité et la pertinence des activités proposées par les organismes
- La qualité des systèmes d'enseignement et de formation
- L'acquisition de compétences et l'employabilité

2 DÉVELOPPER

- Son réseau par la coopération transnationale
- L'innovation sociétale, l'inclusion et la citoyenneté participative
- La mise en œuvre des pratiques innovantes

3 PRODUIRE

- Des résultats tangibles, transférables et évolutifs

Le programme Erasmus+ concerne 6 secteurs éducatifs, visant un type de public cible :

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Enseignement scolaire

Enseignement et formation professionnels

Enseignement supérieur

Éducation des adultes

LA JEUNESSE ET LE SPORT

Jeunesse

Sport

Enseignement scolaire (SCO) : de la maternelle au lycée, enseignants et personnels rattachés à ces établissements ;

Enseignement et formation professionnels (EFP) : apprentis, élèves de formation secondaire professionnelle, formateurs et personnels administratifs ;

Enseignement supérieur (SUP) : apprenants du BTS à l'université, personnels et enseignants rattachés à ces établissements ;

Education des adultes (ADU) : adultes en ré insertion, en association, personnel chargé d'insertion, animateur, éducateur) ;

Jeunesse (JEU) : Jeunes de 13 à 30 ans, animateurs socio-éducatif, travailleurs jeunesse ;

Sport (SPO) : clubs sportifs, associations, collectivités, entraîneurs et personnels ;

Une structure peut porter un projet pour un seul secteur ou porter plusieurs projets relevant de plusieurs secteurs éducatifs (pour des publics différents). Elle peut également, dans le cadre de consortium, être la structure porteuse de projet pour d'autres structures ou membre d'un consortium sur des secteurs éducatifs identiques ou différents.

Liste des abréviations et acronymes utilisés dans ce bilan

EA : Enseignement agricole

EPLEFPA : Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

BRECI : Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale

DRAAF / DAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (services déconcentrés du MASA en métropole) / Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (services déconcentrés du MASA en DROM et TOM)

SRFD / SFD : service régional de la formation et du développement (en DRAAF) / service de la formation et du développement (en DROM TOM)

DROM / TOM : Département et Régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) / Territoire d'Outre-Mer

ALESA : Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (d'un établissement d'enseignement)

Familles de l'enseignement agricole privé

CNEAP : Conseil national de l'enseignement agricole privé

MFR : Maison familiale et rurale

UNREP : Union Nationale Rurale d'Education et Promotion

Programme Erasmus+

Consortium : Un consortium est un groupe d'au moins deux organisations participantes collaborant à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi d'un projet. Une des organisations est appelée « porteur de consortium », elle a le rôle de coordination du projet, les autres organisations sont appelées « membres de consortium ».

Code OID : Code (Organisation Identification) unique correspondant à une organisation. Ce code peut être utilisé pour demander une accréditation ou une subvention au titre des actions du programme Erasmus+ et du corps européen de solidarité gérées par les agences nationales.

AC 1 : Action clé 1 Mobilité

AC 121 : Projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes

AC 122 : Projets de mobilité de courte durée pour les apprenants et le personnel dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes

AC 131 : Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure

AC 171 : Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique extérieure (Ex : Mobilité Internationale de Crédits – MIC)

AC 2 : Action clé 2 Partenariat

AC 210 : Projet de partenariats simplifiés

AC 220 : Projets de partenariats de coopération

Secteurs éducatifs et publics cibles

EFP : Enseignement et formation professionnels (CAP, 2ndes, 1eres et terminales Bac Pro)

SUP : Enseignement supérieur (BTS, Licence, Ingénieur...)

SCO : Enseignement scolaire (2nde GT, 1ère et Terminales Générales...)

ADU : Education des Adultes

EFP et/ou SCO : 4emes, 3emes, 2ndes GT (pour le stage obligatoire depuis le BOEN 2025) et 1eres et terminales Bac STAV

Accreditations

AC 120 : Accréditation Erasmus dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes

AC130 : Accréditation Erasmus des consortiums de mobilité dans l'enseignement supérieur

ECHE – European Charter for Higher Education

Portrait de l'Enseignement agricole (Janvier 2025)

Fort de plus de 800 établissements de formation technique et supérieure, répartis sur le territoire national dans les zones rurales et péri-urbaines, l'enseignement agricole forme 218 000 apprenants sur l'année scolaire 2024-2025.

Ces effectifs se répartissent pour 44 % dans le public et pour 56 % dans le privé. 44 % de filles et 56 % de garçons suivent une formation de l'enseignement agricole. Les stagiaires de la formation continue bénéficient de 12,7 millions d'heures.

Les équipes pédagogiques et éducatives les accompagnent sur trois itinéraires différents : la formation initiale scolaire, l'apprentissage et la formation tout au long de la vie pour faire d'eux une relève compétente, passionnée, prête à s'engager pleinement dans les quelques 200 métiers du vivant que compte notre pays et à relever les défis de l'alimentation et des transitions climatique et environnementale.

L'enseignement agricole français est traditionnellement ouvert sur l'Europe et l'international, il favorise et accompagne les mobilités de ses apprenants qui sont encouragés à découvrir d'autres cultures et s'enrichissent ainsi au plan humain tout en consolidant leurs pratiques linguistiques. Ces mobilités leur permettent également l'acquisition ou le renforcement de compétences psycho-sociales et professionnelles, qui favorisent leur réussite et améliorent leur employabilité. En 2023-2024, plus de 17 000 jeunes de l'enseignement agricole français ont bénéficié d'une mobilité. Plus de 14 000 d'entre eux l'ont réalisée dans le cadre du programme Erasmus+.

Cette dernière donnée témoigne de la forte dynamique européenne de l'enseignement agricole français, qui se fonde sur une communauté de valeurs et de priorités entre le programme et l'appareil de formation agricole : l'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et l'apprentissage de la citoyenneté européenne et internationale.

Méthodologie

Le référencement des établissements agricoles, publics et privés, s'est appuyé sur le site RefEA¹, géré par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du MASA, qui recense les établissements proposant des formations agricoles, placés sous la tutelle du MASA. Cette liste a été complétée, grâce à des échanges avec les chargés de missions coopération internationale en DRAAF/DAAF SRFD/SFD et des représentants des trois réseaux du secteur privé (CNEAP, MFR et UNREP). Cet ensemble d'établissements constitue le « périmètre agricole » pris en compte dans ce bilan.

Le repérage des établissements agricoles (EA) dans le programme pluriannuel Erasmus + (2021-2027) s'est basé sur la recherche de correspondances entre les SIREN des organismes enregistrés dans la base de données de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation et ceux du « périmètre agricole ».

Projets pris en compte dans ce bilan intermédiaire

Seuls les projets gérés par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, étant « valides », c'est à dire en cours ou finalisés et portés par des établissements agricoles, sont pris en compte dans ce bilan.

Dans le cadre d'un consortium porté par un établissement agricole, le projet inclut tous les membres du consortium y compris ceux ne relevant pas du périmètre agricole. Inversement, dans le cadre de consortium porté par un établissement non agricole, les informations relatives à l'établissement membre de consortium ne sont pas prises en compte, sauf quand l'information est disponible facilement. Il sera alors précisé quand un projet implique un établissement agricole en tant que partenaire. Ce choix de méthodologie a été rendu possible par le fait que très peu d'établissements sont concernés, rendant l'impact quasi nul.

Données chiffrées du programme Erasmus+

Pour tous les calculs, le choix a été fait d'extraire les informations depuis la plateforme européenne EAC-Tools (extraction des données en mars 2025). Les données financières sur les projets telles que les subventions initiales attribuées par l'Agence Erasmus+, sont les « montants contractualisés » (contracted budget dans EAC Tools). Ces montants correspondent donc aux montants initialement disponibles pour les projets. Les données sur le nombre de mobilités, issues d'EAC-Tools, correspondent quant à elles, aux mobilités effectuées et à celles initialement prévues au contrat.

Les données chiffrées présentées dans ce rapport (en montants financiers ou en nombre de projets et de porteurs) sur les années 2023 et 2024 sont susceptibles de modifications. En effet, la plupart des projets de partenariats et de mobilités, pour ces deux années, ne sont pas terminés.

¹ RefEA : <https://enseignement-agricole.opendatasoft.com/explore/dataset/liste-uai-avec-coordonnees/table/>

IMPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS DE MOBILITÉ ET DE PARTENARIATS ERASMUS +

1 Participation des établissements agricoles au programme E+

À retenir :

83% (92 % dans l'enseignement agricole public et 80 % dans le privé) des établissements agricoles ont un code d'identification unique (code OID), permettant leur participation au programme Erasmus+

70% (75 % dans le public et 70 % dans le privé) ont, à date, une participation effective.

2 Part du budget de l'enseignement agricole dans le budget national du programme E+

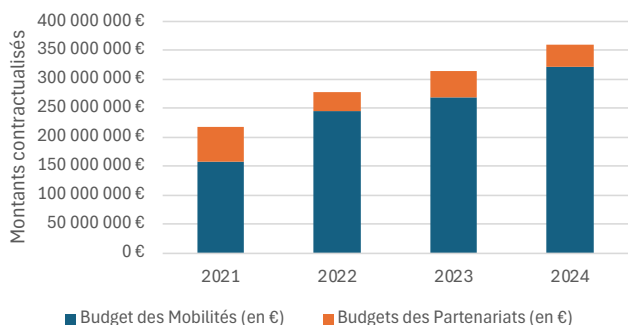
Budget national Erasmus+ pour 2021-2024

Le budget national a connu une augmentation annuelle constante depuis 2021.

Le Budget Erasmus+ disponible sur la période du programme 2021-2024, est de 1 170 382 006 € dont 85 % sur le volet des « mobilités » (AC1) et 15 % sur celui des « partenariats » (AC2).

Budget total « Mobilités (AC1) » : **994 589 187€**

Budget total « Partenariats (AC2) » : **175 792 819€**



Évolution des financements Erasmus + des projets de mobilité et de partenariats entre 2021 et 2024

Plus de la moitié des financements nationaux est fléchée sur le secteur de l'enseignement supérieur (SUP), les secteurs de l'enseignement et formation professionnels (EFP) et du scolaire (SCO) représentant respectivement de 25 et 20 %, mais avec une progression budgétaire plus importante sur le secteur scolaire.

Secteurs éducatifs					
Année du programme	ADU	SUP	SCO	EFP	Total
2021	18 687 753	105 618 606	32 161 425	61 920 876	218 388 660
2022	9 599 875	149 460 158	52 017 024	67 227 628	278 304 685
2023	13 993 690	158 348 523	64 611 064	77 652 664	314 605 940
2024	14 723 503	178 559 315	80 856 119	84 943 784	359 082 721
Total	57 004 820	591 986 602	229 645 631	291 744 952	1 170 382 006
Part du budget total	5%	51%	20%	25%	100%

Évolution du budget national (en €) par secteur éducatif

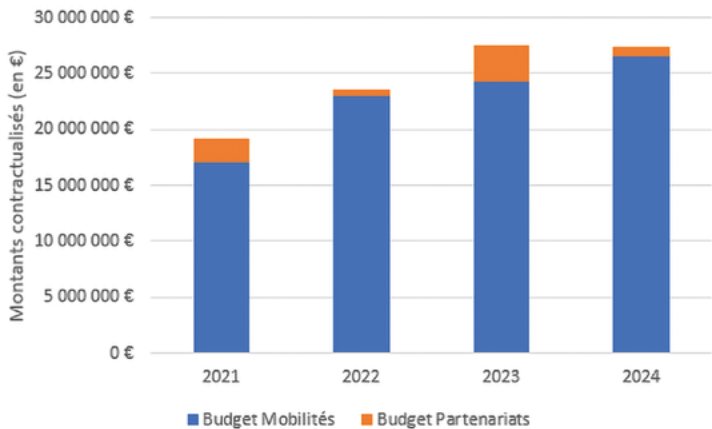
Budget Erasmus+ / enseignement agricole pour 2021-2024

Le budget Erasmus+ préempté par les acteurs de l'enseignement agricole, sur la période du programme 2021-2024, a lui aussi connu une progression annuelle pour atteindre **97 762 605€**.

La part du budget de l'enseignement agricole est relativement constante sur cette période, **de l'ordre de 8,35 % du budget total**. **Sa ventilation entre mobilités et partenariats est toutefois différente de la moyenne nationale** : ce budget se répartit très majoritairement, à 93,1 %, sur le volet « mobilités » (91 042 414 €) contre 6,9 % sur celui des « partenariats » (6 720 191 €).

Année du programme	Budget des Mobilités (en €)	Budget des Partenariats (en €)	Total (en €)
2021	17 113 219	2 060 191	19 173 410
2022	23 075 939	560 000	23 635 939
2023	24 277 276	3 300 000	27 577 276
2024	26 575 979	800 000	27 375 979
Total	91 042 414	6 720 191	97 762 605

Évolution du budget pour l'enseignement agricole, par année sur 2021-2024



Évolution des parts respectives des budgets « partenariats » et « mobilités » sur 2021-2024

Les financements Erasmus+ sont ventilés de la manière suivante entre secteurs éducatifs :



Budget par secteurs éducatifs (en €)					
Année du programme	ADU	SUP	SCO	EFP	Total
2021	20 100	4 838 773	1 816 650	12 497 887	19 173 410
2022	28 992	6 388 914	1 852 585	15 365 448	23 635 939
2023	93 090	9 686 110	3 093 908	14 704 168	27 577 276
2024		8 706 906	2 929 930	15 739 143	27 375 979
Total	142 182	29 620 703	9 693 073	58 306 646	97 762 605
Part du budget total	0,1%	30,3%	9,9%	59,6%	100%

Évolution et répartition par secteurs éducatifs des montants des projets de mobilité

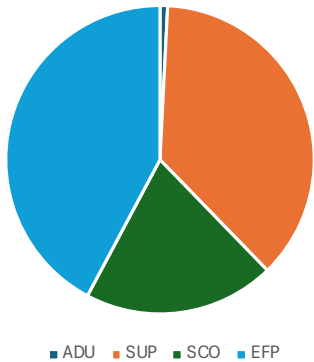
3 Évolution des projets portés par les structures de l'enseignement agricole

Sur les 8 902 projets financés par le programme sur la période 2021-2024 au niveau national (7 951 projets de mobilité et 951 projets de partenariats), 628 projets concernent les structures de l'enseignement agricole (596 projets de mobilité et 32 projets de partenariats).

La part de projets portés par des structures de l'enseignement agricole est d'un peu plus de 7 % (7,5 % pour les projets de mobilité et 3,4 % pour les projets de partenariats).

Les secteurs de l'enseignement et formation professionnels (EFP) et du supérieur (SUP) concentrent la plupart des projets, respectivement 42 % et 37 % , contre 24 % et 38 % au niveau national.

Répartition des projets par secteurs éducatifs					
Année du programme	ADU	SUP	SCO	EFP	Total
2021	1	41	15	50	107
2022	2	56	21	58	137
2023	2	66	40	75	183
2024		69	50	82	201
Total général	5	232	126	265	628



Répartition du nombre de projets portés par l'enseignement agricole dans les différents secteurs éducatifs pour la période 2021-2024

Pendant la période 2021-2024, il y a autant de projets de partenariats portés par des établissements publics que privés alors que les projets de mobilité sont portés à 40 % par les établissements agricoles publics et à 60 % par les établissements agricoles privés. Trois porteurs de projets de partenariats ne sont pas impliqués dans des projets de mobilité.

LES PROJETS DE MOBILITÉ

Les projets de mobilité des apprenants et du personnel consistent à entreprendre une expérience professionnelle ou un apprentissage dans un autre pays. Les types d'activités pouvant bénéficier d'une aide financière par le programme Erasmus+, dépendent du secteur éducatif considéré et du statut, accrédité ou pas, de l'organisme demandeur.

À retenir pour la période 2021-2024 :

596 projets de mobilité, portés par 169 établissements agricoles ont été retenus parmi les 681 projets soumis, pour un montant total accordé de 91 042 414 € (en constante augmentation sur la période).

7,5 % des projets de mobilité retenus au niveau national sont portés par les établissements agricoles.

Le secteur de l'EFP représente plus de **60 %** du budget des projets de mobilité de l'enseignement agricole et **23 %** du budget total alloué à ce secteur au niveau national.

46 631 mobilités ont été effectuées, dans le cadre de projets portés par des établissements d'enseignement agricole, ce qui représente environ **10 %** des mobilités totales du programme sur la période.

Les mobilités effectuées sur le secteur de l'EFP représentent **28 %** des mobilités EFP sur l'ensemble du programme.

Près de la moitié des mobilités des projets accrédités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des adultes sont **à destination de l'Espagne, la Belgique et l'Irlande.**

1 Budget dédié aux projets de mobilité dans l'enseignement agricole par secteur éducatif, type de mobilités et évolution

Le budget dédié aux 596 projets de mobilité, portés par des établissements agricoles est en augmentation constante depuis 2021, tout comme le nombre de projets. Le montant total sur la période 2021-2024 est de 91 042 414€.

Année du programme	Budget des projets de mobilité (en €)
2021	17 113 219,00
2022	23 075 939,15
2023	24 277 276,40
2024	26 575 979,35
Total	91 042 413,90

Évolution du budget dédié au financement des projets de mobilité

Répartition du budget des projets de mobilité par secteur éducatif, type de mobilités et évolution

Le secteur de l'EFP représente plus de 60 % du budget des projets de mobilité de l'enseignement agricoles et 23 % du budget total alloué à ce secteur au niveau national. Celui de l'enseignement supérieur représente, quant à lui, près de 30 %. Les secteurs scolaire et de l'enseignement supérieur sont les secteurs en plus forte progression budgétaire depuis 2021.

Secteurs éducatifs	Nombre de projets	Budget par secteurs éducatifs (€)	Part du secteur sur le budget total des mobilités
ADU	5	142 182	0,2%
SUP	225	27 129 028	29,8%
SCO	114	7 754 533	8,5%
EFP	252	56 016 670	61,5%
Total	596	91 042 414	100%

Répartition du nombre de projets de mobilité par secteurs éducatifs et montant sur la période 2021-2024

Près de 70 % du budget « mobilités » concernent des projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes.

Budget des projets (en €) par type de projets de mobilité					
Année du programme	AC 121	AC122	AC 131	AC 171	Total
2021	12 955 953	110 168	4 047 098		17 113 219
ADU	20 100				20 100
SUP			4 047 098		4 047 098
SCO	1 298 110				1 298 110
EFP	11 637 743	110 168			11 747 911
2022	16 652 394	284 631	4 414 564	1 724 350	23 075 939
ADU	19 350	9 642			28 992
SUP			4 414 564	1 724 350	6 138 914
SCO	1 528 860	73 725			1 602 585
EFP	15 104 184	201 264			15 305 448
2023	15 603 079	438 087	6 257 385	1 978 725	24 277 276
ADU	22 500	70 590			93 090
SUP			6 257 385	1 978 725	8 236 110
SCO	2 121 533	42 375			2 163 908
EFP	13 459 046	325 122			13 784 168
2024	17 687 173	181 900	7 340 626	1 366 280	26 575 979
SUP			7 340 626	1 366 280	8 706 906
SCO	2 661 658	28 272			2 689 930
EFP	15 025 515	153 628			15 179 143
Total	62 898 600	1 014 786	22 059 673	5 069 355	91 042 414
	69,09%	1,11%	24,23%	5,57%	

Évolution et répartition du budget par secteurs éducatifs, par type d'actions et par an

2 Les projets de mobilité plus en détail

Parmi les 596 projets portés par des établissements agricoles, plus de 62 % sont engagés sur une durée d'au moins 2 ans, les autres pouvant durer jusqu'à 3 ans.

Un très bon taux de sélection des projets de mobilité

Le taux de sélection des projets de mobilité portés par les établissements agricoles sur la période est similaire à celui du niveau national, respectivement de 87,5 % contre 86,7 %.

Une part conséquente des projets de mobilité est portée par l'enseignement agricole proportionnellement à ses effectifs

La part du nombre de projets de mobilité portés par des établissements agricoles dans l'ensemble des projets de mobilité du programme Erasmus sur la période 2021-2024 est de l'ordre de 7,5 %. On estime que la part des effectifs de l'enseignement agricole dans l'ensemble des effectifs d'apprenants en France (pour les mêmes niveaux d'études) est comprise entre 2,5 % et 3 % ce qui implique une forte participation des apprenants de l'enseignement agricole dans les mobilités effectuées.

Les 596 projets de mobilité, tous secteurs éducatifs confondus, sont portés par 169 établissements de l'enseignement agricole, répartis dans toutes les régions et les DROM/TOM.

Régions/ DROM	Nombre de projets de mobilité	Nombre de porteurs de projet de mobilité
Auvergne-Rhône-Alpes	53	15
Bourgogne-Franche-Comté	20	7
Bretagne	65	15
Centre-Val de Loire	17	4
Corse	3	2
Grand Est	37	7
Guyane	1	1
Hauts-de-France	41	8
Île-de-France	47	13
La Réunion	11	2
Martinique	5	1
Normandie	17	7
Nouvelle-Aquitaine	57	20
Occitanie	46	15
Pays de la Loire	152	43
Polynésie française	4	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	8
Total général	596	169

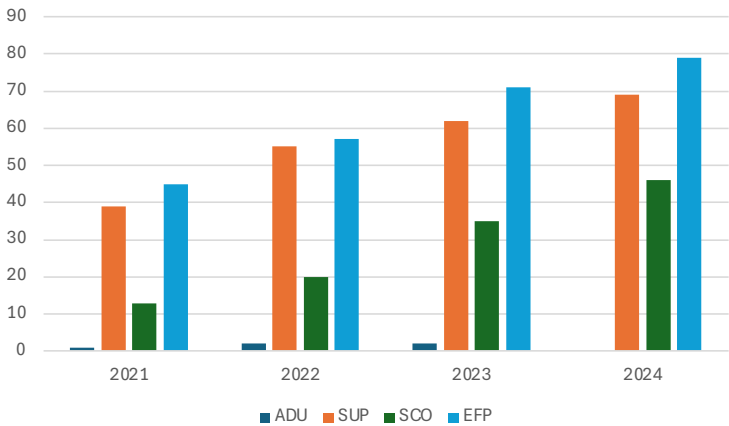
Certains projets, portés par un consortium, comprennent des membres situés dans d'autres régions que celle du porteur.

78 porteurs de projets appartiennent au secteur public (dont les 12 établissements d'enseignement supérieur) et 91 au secteur privé (dont 5 des 7 établissements d'enseignement supérieur).

Le nombre de projets de mobilité augmente régulièrement entre 2021 et 2024, passant de 98 à 194. Très peu de projets concernent le secteur de l'éducation des adultes (moins de 1 %). Le secteur de l'EFP représente plus de 42 % des projets de mobilité sur la période, le supérieur 37,7 % et le scolaire 19,1 %. Néanmoins, le nombre de projets sur le secteur scolaire progresse régulièrement sur la même période.

Secteurs éducatifs					
Année du programme	ADU	SUP	SCO	EFP	Total
2021	1	39	13	45	98
2022	2	55	20	57	134
2023	2	62	35	71	170
2024		69	46	79	194
Total	5	225	114	252	596

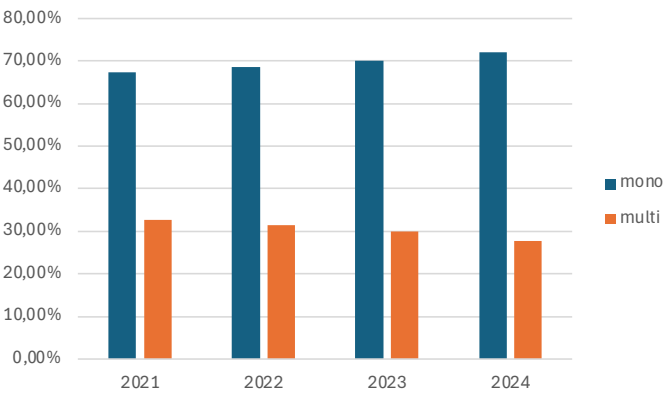
Nombre de projets de mobilité par secteurs éducatifs et par an



Evolution du nombre de projets de mobilité par secteurs éducatifs et par an

Les projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes (AC 121) représentent la part la plus importante des projets de mobilité (58 %). Ceux relatifs à la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure (AC 131), en représentent 35 %.

70 % de ces projets sont mono attributaires, néanmoins les projets multi (consortia) sont, pour près des deux tiers, des projets de l'EFP. Leur part respective annuelle reste à peu près stable sur la période 2021-2024.



Évolution de la répartition des projets mono et multi bénéficiaires par an

	Secteurs éducatifs				
Année du programme	ADU	SUP	SCO	EFP	Total
2021	1	39	13	45	98
Mono-bénéficiaire	1	34	8	23	66
Multi-bénéficiaires (consortia)		5	5	22	32
2022	2	55	20	57	134
Mono-bénéficiaire	2	48	12	30	92
Multi-bénéficiaires (consortia)		7	8	27	42
2023	2	62	35	71	170
Mono-bénéficiaire	2	50	24	43	119
Multi-bénéficiaires (consortia)		12	11	28	51
2024		69	46	79	194
Mono-bénéficiaire		57	36	47	140
Multi-bénéficiaires (consortia)		12	10	32	54
Total	5	225	114	252	596

Évolution de la répartition des projets mono et multi bénéficiaires par an et par secteurs éducatifs

3 Répartition public/privé des projets de mobilité

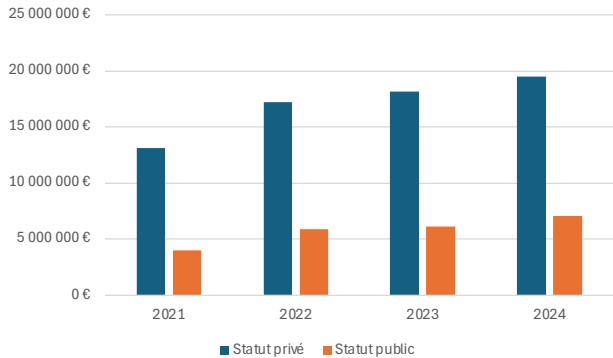
Pendant la période 2021-2024, les projets de mobilité sont portés à 40 % par les établissements agricoles publics et à 60% par les établissements agricoles privés.

Année du programme	Nombre de projets de mobilité dans le secteur privé	Nombre de projets de mobilité dans le secteur public	Total
2021	62	36	98
2022	79	55	134
2023	101	69	170
2024	113	81	194
Total	355	241	596

Les établissements publics d’enseignement agricole portent de projets de mobilité principalement sur le secteur du supérieur, ceux du secteur privé plutôt sur l’EFP mais comportent moins d’établissements supérieurs.

Secteurs éducatifs	Nombre de projets de mobilité dans le secteur privé	Part des projets par secteur	Nombre de projets de mobilité dans le secteur public	Part des projets par secteur	Total
ADU	5	1%		0%	5
SUP	100	28%	125	52%	225
SCO	77	22%	37	15%	114
EFP	173	49%	79	33%	252
Total	355	100%	241	100%	596

En termes de financement, les projets de mobilité portés par des établissements d’enseignement agricole privés représentent 75 % du financement total des projets de mobilité de l’enseignement agricole.



Répartition du financement des projets de mobilité entre les établissements agricoles publics et privés

4 Focus sur les demandes d'accréditation pour les projets de mobilité des apprenants et du personnel de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des adultes (hors supérieur long).

L'accréditation Erasmus + concerne les secteurs éducatifs du scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des Adultes. Un Plan Erasmus + doit être établi, présentant une stratégie d'internationalisation à long terme, et expliquant notamment pourquoi et comment sont mises en œuvre des activités de mobilité. Les objectifs d'un Plan Erasmus + doivent être fixés pour deux ans au minimum et sept ans au maximum. L'accréditation implique que les organisations adhèrent également aux standards de qualité Erasmus+, qui définissent la bonne organisation des activités de mobilité.

L'accréditation Erasmus+ peut être demandée pour une seule organisation ou pour un consortium de mobilité. Dans ce cas, seul le coordinateur du consortium fait une demande d'accréditation Erasmus. Celle-ci n'est pas nécessaire pour les structures membres du consortium.

L'accréditation Erasmus + offre, pour la durée du programme, à la fois un accès facilité et une garantie de financements.

Pour la période 2020-2024, **138** demandes d'accréditation de projets de mobilité portés par **110** établissements agricoles, tous secteurs éducatifs confondus, ont été retenus parmi les **164** projets soumis.

Plus des deux tiers sont des projets de mobilité mono attributaire (94) et un peu moins d'un tiers sont multi attributaires (44 consortia).

6,3 % des demandes d'accréditation de mobilités, retenues entre 2020 et 2024, sont portées par les établissements agricoles.

Année du programme	Projets accrédités (en nombre) sur les secteurs éducatifs			Total
	ADU	SCO	EFP	
2020	1	13	53	67
2021		8	8	16
2022		13	11	24
2023		16	10	26
2024	1		4	5
Total	2	50	86	138

Les demandes d'accréditation portent majoritairement sur le secteur EFP (62%) et sur le secteur scolaire (36%). La part des accréditations en consortia est plus importante sur le secteur de l'EFP (37%) que sur le secteur de l'enseignement scolaire (24%). La majeure partie de ces demandes d'accréditation, notamment pour le secteur de l'EFP, ont été faites en début de programme (années 20 et 21).

Année/Type accréditation	SCO	EFP	ADU	Total
2020	13	53	1	67
mono	9	28	1	38
multi	4	25		29
2021	8	8		16
mono	4	5		9
multi	4	3		7
2022	13	11		24
mono	10	8		18
multi	3	3		6
2023	16	10		26
mono	15	9		24
multi	1	1		2
2024		4	1	5
mono		4	1	5
Total général	50	86	2	138

Répartition des demandes d'accréditation mono et multi attributaires par secteurs éducatifs et par an

Ces demandes d'accréditation sont portées par 110 établissements d'enseignement agricoles, un établissement pouvant faire une demande sur plusieurs secteurs éducatifs. 43 sont des structures publiques dont 1 de l'enseignement supérieur long et 67 sont des structures privées (36 MFR, 27 CNEAP, 4 UNREP).

Les porteurs de projets se situent dans toutes les régions de la métropole et dans les DROM / TOM, à la Réunion, la Martinique et en Polynésie française. Les régions Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne représentent la moitié des accréditations.

5 Focus sur les chartes ECHE

La Charte Erasmus + pour l'Enseignement Supérieur (ECHE - European Charter for Higher Education) constitue une étape préalable et obligatoire à la participation des établissements d'enseignement supérieur au programme Erasmus+ (écoles d'ingénieur, établissements techniques avec filières BTS ...). Une fois obtenue, la Charte Erasmus + pour l'Enseignement Supérieur est valable pour toute la durée du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027.

Avec cette charte, l'établissement s'engage ou confirme son engagement dans un processus d'ouverture à l'international et d'organisation de son institution pour rendre ce processus possible. Il doit mettre en œuvre les actions nécessaires pour permettre la mobilité des étudiants et des personnels et/ou s'engager dans des projets de partenariat avec d'autres organisations en Europe et au-delà.

202 structures de l'enseignement agricole ont une charte ECHE sur la période 2021-2024, la plupart dès le début du programme. Tous les établissements d'enseignement supérieurs longs publics et privés sont « chartés » ainsi que 56 % des établissements techniques publics EPLEFPA (97/173) et 14% (86/608) des établissements privés du second degré (MFR, lycées agricoles CNEAP et UNREP) mais tous les établissements du secondaire n'ont pas tous des formations post bac.

Année du programme	Nombre de charte ECHE
2021	143
2022	24
2023	17
2024	18
Total	202

Nombre de chartes ECHE délivrées par an pour le secteur Agricole

LE CAMPUS AGRICORSICA 'U RIZZANESI - SARTÈ

PROJET



Type d'action : Charte ECHE
Appel : 2024
Début du projet : 26/06/2024
Fin du projet : 31/12/2029
Durée du projet : 78 mois
Région : Corse

Résumé du projet

L'EPLEFPA de Sartène - Campus Agricorsica - est situé en zone rurale, au cœur du maquis Corse. Cette situation géographique spécifique, à laquelle s'ajoute l'insularité, renforce la nécessité d'engager des actions structurantes afin de lutter contre l'isolement comme des actions d'ouverture à l'internationale mises au service de l'Animation et du Développement de son Territoire.

Témoignage de Stephanie Legey,

Professeur d'anglais et de français, coordinatrice et professeur principal en gestion d'entreprise équine, chef de projet « De l'île à l'international », tutrice pour les services civiques internationaux :

Après deux premiers galops d'essai réussis de mobilités « job shadowing » pour le personnel dans des entreprises maltaises - qui ont ensuite accueilli nos élèves de Bac Pro en stage dans le cadre d'AC 122 - l'impact de la participation au programme Erasmus et le retour d'expérience enthousiasmé a été si fort qu'il a renforcé la conviction du COPIL qu'Erasmus + devait devenir un pilier dans notre stratégie d'internationalisation mais aussi de montée en compétences pour nos apprenants.

Dans ce cadre, la Charte ECHE représente bien plus qu'une formalité ! C'est un moyen et une nécessité, le Graal pour renforcer l'attractivité du territoire corse et la visibilité de notre établissement à l'international, au bénéfice de nos apprenants en respectant le principe de l'inclusion, pour former des citoyens plus ouverts sur le monde et leur permettre d'accéder à une meilleure employabilité. La phase de rédaction de la Charte ECHE s'est appuyée sur un travail collaboratif et réflexif, au regard des priorités Erasmus + et des outils mobilisables (MoveAgri, Europass, OLS, TOEIC). Cette phase a également permis une montée en compétences de

l'équipe (formation par l'Agence nationale Erasmus+ aux modules 1 et 2 dédiée aux nouveaux porteurs de la Charte) et un alignement avec les principes d'inclusion, de transparence et de qualité de la Charte.

Finalement, l'obtention de la Charte ECHE en 2024 réaffirme notre engagement à respecter les principes fondamentaux du programme Erasmus+ : qualité, gestion et suivi des mobilités, reconnaissance des acquis, égalité d'accès et développement durable. Elle constitue désormais un cadre de référence pour l'organisation des futures mobilités de stage à l'étranger, dès l'été prochain, à destination des étudiants de BTS (ACSE, GEMEAU, GF, GPN). Tout en s'appuyant sur les partenariats déjà existants, ces stages s'effectueront dans des structures agricoles ou environnementales investies dans des pratiques durables respectueuses de l'environnement, en cohérence avec nos valeurs pédagogiques et notre projet d'établissement. L'intégration du TOEIC dès 2024, en tant qu'outil de formation linguistique et de certification, témoigne de notre volonté d'outiller nos étudiants pour améliorer leur employabilité à l'échelle européenne ».

A noter, l'existence d'un blog vitrine pédagogique et citoyenne, reflétant les retours d'expérience, qui valorise les mobilités sortantes et entrantes, initié par l'accueil des volontaires en service civique international.*

**<https://campusagricorsica.com/2023/12/erasmus-etudiants.html>*

Source : Site du lycée agricole de Sartène, *<https://campusagricorsica.com/2023/12/erasmus-etudiants.html>

6 Détails sur les mobilités réalisées par secteur éducatif, type d'actions et destinations

A la date de ce bilan, sachant que toutes les mobilités ne sont pas encore réalisées suite aux financements de 2023 et 2024, **46 631 mobilités ont été effectuées** dans le cadre de projets portés par les établissements agricoles, sur la période 2021 -2024, tous secteurs et tous types de mobilités confondus.

78 % des mobilités sont réalisées dans le cadre de projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes.

Année du programme	AC121	AC122	AC131	AC171	Total
2021	8 772	82	2 307		11 161
2022	12 137	168	2 394	322	15 021
2023	10 507	289	3 043	142	13 981
2024*	5 165	35	1 224	44	6 468
Total	36 581	574	8 968	508	46 631
Part du total	78,4%	1,2%	19,2%	1,1%	100,0%

Répartition du nombre de mobilités des projets portés par les EA par an et par type de mobilité

*Année incomplète (convention toujours en cours)

Cas particulier des projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique extérieure de l'UE (AC171).

Ces projets impliquent des mobilités entrantes (vers la France) et sortantes (vers les pays des structures partenaires). Sur la période 2021-2024, 508 mobilités ont été réalisées dans ce cadre. Parmi elles, 407 sont des mobilités entrantes (dont 240 sont des apprenants) et 101 sont des mobilités sortantes (dont 34 sont des apprenants).

La majeure partie des mobilités est réalisée dans le secteur de l'EFP, représentant au moins 65 % des mobilités réalisées dans les projets portés par les établissements agricoles. Ces mobilités EFP sur le périmètre agricole représente 28 % des mobilités EFP sur l'ensemble du programme.

Année du programme	Secteurs éducatifs				Total
	ADU	SUP	SCO	EFP	
2021	15	2 307	1 178	7 661	11 161
2022	22	2 716	1 869	10 414	15 021
2023	46	3 185	2 430	8 320	13 981
2024*		1 268	1 284	3 916	6 468
Total	83	9 476	6 761	30 311	46 631
Part du total des mobilités	0,18%	20,32%	14,50%	65,00%	

Répartition du nombre de mobilités des projets portés par les EA par an et par secteurs éducatifs

*Année incomplète (convention toujours en cours)

Le nombre de mobilités (46 631) estimé à partir des projets portés par des structures de l'enseignement agricole, inclus des mobilités faites par des structures n'appartenant pas au secteur agricole dans le cas de consortia ayant des partenaires de cette nature. Si on ne retient que les mobilités des membres de l'enseignement agricole des consortia mixtes, le nombre total des mobilités est **42 329**. Ainsi, plus de 90 % des mobilités réalisées dans le cadre de projets portés par des structures de l'enseignement agricoles concernent des mobilités du secteur agricole.

La répartition des mobilités spécifiques des structures de l'enseignement agricole (42 329) est très comparable à celles de l'ensemble des mobilités (46 631) avec une petite différence sur les mobilités internationales (AC171), légèrement inférieure en proportion.

Année du programme	AC121	AC122	AC131	AC171	Total
2021	8 097	82	2 188		10 367
2022	10 857	168	2 277	60	13 362
2023	9 282	289	2 876	38	12 485
2024*	4 918	35	1 159	3	6 115
Total général	33 154	574	8 500	101	42 329
Part du total	78,3%	1,4%	20,1%	0,2%	100,0%

*Année incomplète (convention toujours en cours)

Répartition du nombre de mobilités réelles des structures de l'enseignement agricole dans les projets portés par des EA par an et par type d'actions de mobilité

L'essentiel des mobilités sur l'EFP est constitué de mobilités individuelles, notamment des mobilités courtes (26 590) alors que sur le secteur scolaire, il s'agit surtout de mobilités de groupe et de court terme (583 et 397).

Les mobilités des étudiants de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure (AC131) concernent à part quasi égale des mobilités pour

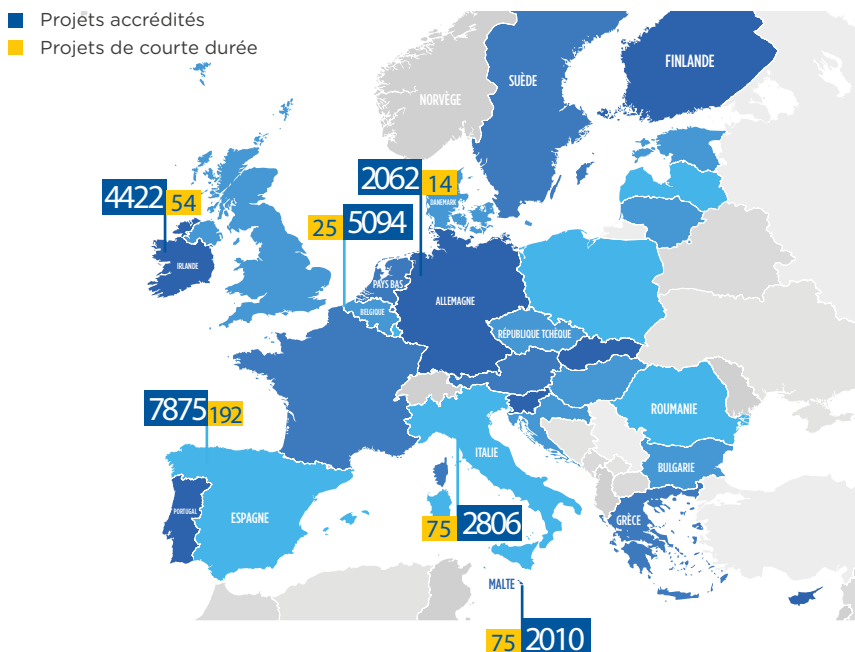
réaliser des études et des stages, alors que les mobilités soutenues par des fonds de politique externe (AC171), ce sont essentiellement des mobilités réalisées pour des études.

Les mobilités réalisées dans le cadre des projets portés par les structures de l'enseignement agricole concernent différents types de public, parmi lesquels on distingue les apprenants, le personnel et d'autres types de mobilité (accueil d'experts par exemple).

Les mobilités des apprenants de l'enseignement agricole, avec 42 383 bénéficiaires, représentent environ 11 % des mobilités totales des apprenants du programme Erasmus et les mobilités du personnel des établissements, 4 057 mobilités, 9 % du total de ce type de mobilités alors que les effectifs de l'enseignement agricole représentent entre 2,5 et 3 % des effectifs d'élèves et d'étudiants.

> Destination des mobilités (AC121 et 122)

Le top 10 des destinations des mobilités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des adultes en fonction des types de mobilité (projets accrédités AC 121 et de courte durée AC 122) comporte 6 pays de destination en commun. Près de la moitié des mobilités des projets accrédités sont à destination de l'Espagne, la Belgique et l'Irlande. Pour les projets de courte durée, ce sont l'Espagne, l'Italie et Malte qui représentent plus de la moitié des mobilités.



CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ (CNEAP) CENTRE-VAL DE LOIRE

PROJET



Titre de projet : consortium EFP « Expérience Mobilité Centre »

Type d'action : projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement et la formation professionnels

Appel : 2021

Début du projet : 01/09/2021

Fin du projet : 31/08/2023

Durée du projet : 24 mois

Montants accordés : 76 188€

Partenaires : 7 établissements du réseau CNEAP de la région Centre Val de Loire

Région : Centre val de Loire

Résumé du projet

Créé en 2021, le consortium « Expérience Mobilité Centre », coordonné par le CNEAP Centre-Val de Loire et composé de 7 établissements agricoles de son réseau, s'est donné pour objectif de développer les mobilités européennes et internationales. Ainsi, tous les apprenants (élèves et apprentis) de la 4ème à la Terminale peuvent réaliser une mobilité Erasmus+ dans le cadre de leurs études. Leur plan Erasmus+ prévoit, notamment, des mobilités de courte durée (stage professionnel) pour les élèves et les apprentis en Bac Professionnel et en Bac Technologique, quelle que soit leur filière, sur une période de 4 à 8 semaines en Europe ou à l'international et la possibilité, pour les personnels de partir vivre une expérience Erasmus+ en stage, en formation ou en mission d'enseignement. Ces mobilités sont développées en cohérence avec le réseau ECSI du CNEAP : projets d'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale.

En 2021, ce projet a permis la réalisation de 55 mobilités de courte durée dont 48 d'élèves (34 de filles et 14 de garçons) et de 7 personnels de l'éducation. Parmi les participants, 13 étaient considérés comme ayant moins d'opportunité. Les apprenants ont effectué des mobilités à destination de la Belgique, de Malte, d'Allemagne et d'Irlande et les personnels vers le Canada, l'Espagne et l'Irlande.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2021-1-FR01-KA121-VET-000006983>, site internet du CNEAP Centre Val de Loire : <https://centrevallaloire.cneap.fr/europe-international/>, Données Agence Erasmus+.

UNION NATIONALE RURALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION (UNREP)



PROJET



Titre de projet : le bien être dans une dimension européenne d'apprentissage

Type d'action : projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement et la formation professionnels (Consortium EFP)

Appel : 2023

Début du projet : 01-06-2023

Fin du projet : 31-08-2024

Durée du projet : 15 mois

Montants accordés : 100 016€

Partenaires : 10 établissements du réseau UNREP de différentes régions :

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion de l'Est - Association Responsable du Lycée Privé du Guiers Val d'Ainan - Ecole du Breuil - Lycée Professionnel Privé AGIR UNREP Bourgogne - Lycée Professionnel Laïc Privé de Sainte-Colombe - Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault - Association départementale du lycée professionnel privé rural de l'Ain - Lycée Agricole Privé Meynes - Gard - Centre Horticole d'enseignement et de Promotion Centre étude forestière et agricole

Région : Ile de France



Résumé du projet

L'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP), réseau de près de 90 établissements d'enseignement agricole privé accompagnant plus de 12 500 apprenants sur le territoire national, a mis en place un consortium en 2019 pour faciliter l'accès de ses adhérents au programme Erasmus+.

En réponse à l'appel à projets Erasmus+ 2023, 10 établissements de l'UNREP ont saisi les opportunités de mobilité et de partenariats européens dans 6 pays (Belgique, Allemagne, Espagne, Portugal, Norvège et Irlande). Ces projets ont permis à une soixantaine d'apprenants et de personnels de bénéficier d'échanges culturels et professionnels enrichissants, contribuant significativement à l'ouverture internationale et à l'évolution de leurs pratiques pédagogiques.

L'attractivité de l'UNREP, marquée par l'intégration de nouveaux membres et la professionnalisation des équipes, favorise l'essor de nouvelles initiatives, notamment les mobilités du personnel.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2023-1-FR01-KA121-VET-000141986>, site internet de l'UNREP : <https://maformationagricole.com/lunrep/>, Données Agence Erasmus+.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION (FR MFR) DE NORMANDIE

PROJET



Type d'action : projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement et la formation professionnels (Consortium EFP)

Appel : 2022

Début du projet : 01/06/2022

Fin du projet : 31/05/2024

Durée du projet : 24 mois

Montants accordés : 454 986€

Partenaires : 28 établissements : des MFR de Normandie et 4 autres associations privées (Centre Régional Information Jeunesse Normandie, la Maison de l'Europe de l'Eure, Maison pour Tous Léo Lagrange et le Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)

Région : Normandie

Résumé du projet

Les Maisons Familiales Rurales sont des établissements associatifs administrés directement par des parents et des professionnels, réparties sur l'ensemble du territoire national. Les MFR proposent des parcours de formation diversifiés dès la 4^e-3^e menant du CAP, au BAC Pro, jusqu'au BTS et à la licence pour les jeunes et les adultes en formation continue ou en apprentissage.

La plupart, les MFR sont sous contrat avec le ministère de l'Agriculture.

En Normandie, 35 établissements MFR contribuent à la formation de plus de 10 000 personnes chaque année et organisent, depuis de nombreuses années, des mobilités grâce à Erasmus+. Le consortium EFP, porté par la fédération régionale de Normandie, comporte quatre associations qui interviennent dans les classes en préparant, avant leur départ, les jeunes à leur future mobilité et en les aidant à valoriser, à leur retour, leur expérience à l'étranger.

La plupart des mobilités sont en lien avec les formations de services à la personne mais ces opportunités de mobilités à l'étranger constituent une forte attractivité pour d'autres formations proposées comme sur la filière équine par la MFR de Balleroy.

En 2022, ce projet a permis la réalisation de 336 mobilités dont celles de 317 apprenants vers 12 pays d'Europe dont les 3 principaux sont l'Espagne, l'Irlande et la Belgique.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA121-VET-000064894>, Site MFR Normandie : <https://www.mfrnormandie.fr/>; Données Agence Erasmus+.



Type d'action : projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l'enseignement et la formation professionnels (Consortium EFP)

Appel : 2022

Début du projet : 01/06/2022

Fin du projet : 31/05/2024

Durée du projet : 24 mois

Montants accordés : 129 634€

Partenaires : 13 EPLEFPA de la région Bourgogne Franche Comté

Région : Bourgogne Franche Comté

Résumé du projet

L'EPLEFPA de Mancy regroupe un lycée d'enseignement général et technologique et un centre de formation et d'apprentis, pour environ 400 apprenants. Il est engagé dans le programme Erasmus+ depuis de nombreuses années et ce au travers de diverses activités :

- Accueil d'assistantes de langues en provenance de l'Université de Sheffield et de Durham
- Animateur d'un consortium Erasmus+ qui regroupe maintenant 14 établissements agricoles publics de Bourgogne Franche Comté
- Etablissement accrédité Erasmus+ pour des mobilités de personnel et apprenants en voie scolaire, apprentissage en CAPA, Bac Pro, BPJEPS jusqu'en 2027
- Accrédité Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (BTSA) et personnel, charte ECHE.

L'EPLEFPA de Mancy est porteur d'un consortium EFP, accrédité en 2020, qui a vocation à réunir progressivement les 16 établissements publics de la région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2012, l'EPLFPA de Mancy a coordonné un projet de mobilité regroupant 13 établissements publics de la région Bourgogne Franche Comté. Cela a permis la réalisation de 95 mobilités dont 79 d'apprenants à destination de 7 pays d'Europe, principalement en Grèce et en Espagne.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA121-VET-000058715>, site internet de Mancy : <https://www.lons-mancy.fr/>, Données Agence Erasmus+.



Titre du projet : nos déchets, les ressources de demain ? Pratiques réciproques et transmissions des bons usages de tri.

Type d'action : projets de mobilité de courte durée pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire (secteur SCO)

Appel : 2023

Début du projet : 01/09/2023

Fin du projet : 28/02/2025

Durée du projet : 18 mois

Montants accordés : 25 575€

Partenaire : 1 établissement public Italien

Région : Bretagne

Résumé du projet

L'EPLEFPA de Quimper dispose de la charte Erasmus depuis janvier 2021. Il propose des formations professionnelles en agriculture, en productions aquacoles de niveau 5 au niveau 3 (BAC professionnel, BTS). Il propose également un bac général scientifique (bio-écologie) et un bac technologique STAV (Sciences et techniques de l'Agronomie et du vivant). Des formations dédiées aux apprentis et aux adultes sont également présentes sur le site (CAP agricole et Brevet Professionnel responsable d'exploitation agricole). Le lycée existe depuis 97 ans et est installé sur un domaine agricole de 120 ha en Bretagne sud. Il accueille 330 élèves.

Le lycée est aussi membre du consortium EFP BEEP (Bretons en Europe pour une expérience professionnelle), porté par l'EPLEFPA de Pontivy - Saint Jean Brevelay - Hennebont dans le Morbihan qui regroupe d'autres établissements d'enseignement publics, agricole et non agricole, bretons.

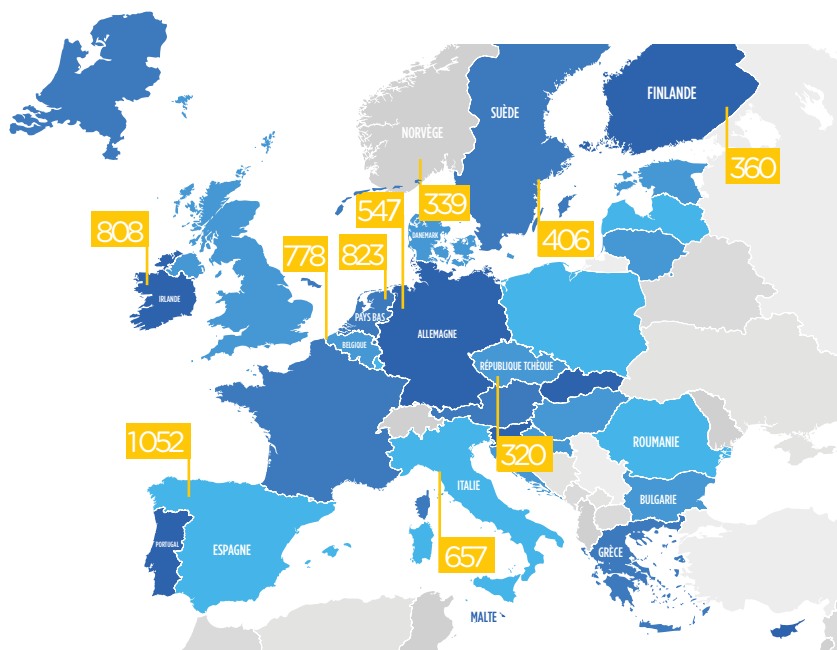
Dans ce projet de mobilité, un groupe de 22 élèves est parti à destination de l'Italie et 3 membres du personnel à destination de l'Italie et de l'Irlande. Les objectifs, autour de la thématique de l'écologie, ont contribué à renforcer la conscience écologique des jeunes, la responsabilité sociale et environnementale, à consolider l'usage des langues étrangères et à renforcer leur citoyenneté et leur conscience européenne. Plus d'information sur le projet : https://pollen.chlorofil.fr/frm_display/51/monparam/5921/

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2023-1-FR01-KA122-SCH-000116497>
site internet du lycée : <http://www.brehoulou.fr/> ; Données Agence Erasmus+.

> Destination des mobilités (AC 131)

Les mobilités pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique interne (AC131) concernent principalement les pays participants au programme, les États membres de l'Union Européenne, les membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein et les pays en voie d'adhésion, ou pays candidats, la Macédoine du Nord, la Turquie et la Serbie

Dans le top 10 des destinations des mobilités dans les projets portés par l'enseignement agricole les 3 premiers sont l'Espagne, les Pays bas et l'Irlande.



■ Nombre de mobilités

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE SCIENCES AGRONOMIQUES DE BORDEAUX AQUITAINE (BORDEAUX SCIENCES AGRO)



Type d'action : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure (AC 131)

Appel : 2022

Début du projet : 01-06-2022

Fin du projet : 31-07-2024

Durée du projet : 26 mois

Montants accordés : 168.050€

Partenaires : 15 établissements agricoles dont 2 établissements privés : EPLEFPA Lot et Garonne, Etablissement public local enseignement formation professionnelle agricoles du Périgord, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole les Sicaudieres, EPLEFPA de Bazas, EPLEFPA Bordeaux Gironde, EPLEFPA de Poitiers-Venours, EPLEFPA Edgard Pisani, EPLEFPA des Landes, EPLEFPA de Saint-Yriex-La-Perche, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Pau Montardon, EPLEFPA de Limoges et du Nord Haute-Vienne, Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Saintonge, EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'Institut Jean Errecart et l'Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux.

Région : Nouvelle-Aquitaine

Résumé du projet

L'école nationale supérieure de sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est une école d'ingénieurs agronomes sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture, seul établissement d'enseignement supérieur agronomique dans la région Nouvelle-Aquitaine. L'école forme chaque année 600 étudiants qui suivent le cursus Ingénieur Agronome par la voie de la formation initiale, sous statut étudiant ou apprenti, ou l'un des six Masters co-accrédités avec les universités bordelaises ou les partenaires nationaux.

La stratégie internationale de Bordeaux Sciences Agro a comme objectif principal d'apporter aux futurs professionnels de la filière agronomique les compétences



nécessaires pour faire face aux enjeux planétaires de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement auxquels ils sont confrontés. Dans ce sens, Bordeaux Sciences Agro fait évoluer ses formations autant au niveau de leurs contenus, avec la création de nouveaux modules et l'intégration des dimensions internationales sur différentes spécialisations, qu'au niveau des langues d'instruction, avec une augmentation très importante des enseignements proposés en langue anglaise.

En 2022, ce projet, porté par le consortium pour l'enseignement supérieur, dont Bordeaux Sciences Agro est le coordonnateur, regroupe 15 établissements d'enseignement agricole. Le projet a permis au consortium d'atteindre un taux d'exécution de son budget de 100 % en permettant notamment la réaffectation des mobilités non réalisées à des institutions disposant d'un plus grand nombre de mobilités. La participation au consortium a contribué à augmenter le nombre de mobilités européennes au sein de la plupart des membres et elle a encouragé les mobilités d'études parmi les institutions désireuses d'intégrer les formations BTS (cycle court).

Dans ce projet 110 mobilités ont été effectuées dont 99 d'apprenants vers 24 pays dont des pays tiers. Plus de 50 % de ces mobilités l'ont été vers 5 pays d'Europe : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Belgique et l'Irlande.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA131-HED-000057630>, site de BSA : <https://www.agro-bordeaux.fr/international/strategie/> Données Agence Erasmus+.



Type d'action : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure (AC 131)

Appel : 2022

Début du projet : 01-06-2022

Fin du projet : 31-07-2024

Durée du projet : 26 mois

Montants accordés : 866.950€

Partenaires : JUNIA ISA (à Lille) et ISARA (à Lyon)

Région : Occitanie

Résumé du projet

L'école d'ingénieurs de PURPAN, fondée en 1919, comporte aujourd'hui près de 1600 étudiants. La coopération internationale est une priorité pédagogique majeure de l'Ecole et un domaine d'excellence reconnu. Cet axe se décline autour de la mobilité étudiante et des personnels ainsi que des stages ou modules de formation à l'étranger et par l'accueil régulier d'intervenants étrangers. Historiquement, l'école de Purpan s'est associée, sous forme de consortium, à d'autres écoles d'ingénieur dans le domaine de l'agronomie pour faciliter les partenariats avec des structures d'enseignement étrangères ou pour mutualiser des actions (admissions via Parcours sup par exemple).

Dans le cadre d'Erasmus+, Purpan est le coordonnateur d'un consortium pour l'enseignement supérieur qui regroupe 2 autres établissements d'enseignement supérieur proposant des formations en agronomie, agroalimentaire et environnement (écoles d'ingénieurs), JUNIA ISA, à Lille et ISARA, à Lyon.

L'objectif de ce consortium est :

- d'optimiser le fonctionnement des départements de relations internationales dans les 3 établissements ;
- de gagner en visibilité et devenir plus attractif pour les partenaires internationaux ;
- d'internationaliser les cursus ainsi que les équipes pédagogiques et administratives et offrir aux étudiants plus d'opportunités de mobilités internationales de qualité ;
- d'intégrer les étudiants internationaux dans les cohortes, en particulier les étudiants ayant moins d'opportunités. Sensibiliser aux pratiques plus écologiques.

En 2022, dans ce projet 425 mobilités ont été effectuées dont 409 d'apprenants vers 29 pays dont des pays tiers. 50% de ces mobilités l'ont été vers 6 pays d'Europe : l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, l'Autriche, la Pologne et les Pays-Bas.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA131-HED-000055414>, site de Purpan : <https://www.purpan.fr/international/erasmus/>, Données Agence Erasmus+.

GROUPE ECOLE SUPÉRIEURE DU BOIS (ESB), NANTES



PROJET



Titre du projet : mobilités académiques pour les ingénieurs de l'ESB spécialisés dans le matériau Bois.

Type d'action : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique intérieure (AC 131)

Appel : 2021

Début du projet : 01-09-2021

Fin du projet : 31-10-2023

Durée du projet : 26 mois

Montants accordés : 56 422€

Partenaires : Rosenheim Technical University of Applied Sciences; Karelia University of Applied Sciences; Liege University; Mendel university; University of Ljubljana; Salzburg university; University of West Hungary; Agriculture University of Warsaw; Vienna University; Boku, University; Università degli Studi di Firenze.

Région : Pays de la Loire

Résumé du projet

L'ESB, créée en 1934, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche privé d'intérêt général (EESPIG) sous contrat avec le ministère chargé de l'Agriculture. L'expertise développée par l'ESB depuis 90 ans, basée sur les technologies et les usages du bois et les matériaux biosourcés, lui permet de former chaque année une centaine de jeunes diplômés. L'ESB considère comme fondamental de donner aux élèves une formation ouverte sur le monde qui puisse leur apporter les compétences techniques, linguistiques et culturelles. Concernant les formations Ingénieur et Bachelor, la mobilité internationale est pleinement inscrite dans le programme d'enseignement. D'ailleurs c'est une des conditions d'obtention du diplôme, délivré par la CTI. Ainsi chaque étudiant-e au regard de son parcours, de ses connaissances linguistiques et de son projet professionnel, peut choisir la mobilité qui répond le mieux à ses attentes. Elle peut se dérouler sous la forme d'un stage, échange académique, année de césure, double diplôme. Les étudiant-es en BTS bénéficient également de la possibilité de vivre une expérience à l'international grâce à des dispositifs propres à la formation.

Dans ce projet, en 2021, 48 mobilités ont été effectuées dont 46 d'apprenants vers 11 pays européens. Près de 50% de ces mobilités l'ont été vers 2 pays d'Europe : l'Autriche et la Slovaquie.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2021-1-FR01-KA131-HED-000021106>, site de ESB : <https://www.esb-campus.fr/international/> ; Données Agence Erasmus+.

ECOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG (ENGEES)

PROJET



© Dorian ROLLIN - photo issue de l'ouvrage
« L'or bleu, sang de la terre »

Titre du projet : l'ingénierie de l'eau au cœur d'un partenariat franco-burkinabé
Type d'action : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique extérieure (AC 171)
Appel : 2022
Début du projet : 01-08-2022
Fin du projet : 31-07-2025
Durée du projet : 26 mois en cours
Montants accordés : 118 950€
Partenaires : international d'Ingénierie de l'eau et de l'Environnement (2iE), au Burkina Faso
Région : Grand Est

Résumé du projet

L'ENGEES, École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg, est une grande école formant, depuis près de 71 ans, des ingénieurs et des cadres dans les domaines de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'équipement et de l'aménagement des territoires. Établissement Public à caractère Administratif (EPA) sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et associée à l'université de Strasbourg, l'école forme environ 400 étudiants par an (hors masters et formations professionnelles courtes) pour 160 diplômés par an.

Fidèle aux valeurs du programme Erasmus+, auquel elle participe activement depuis près de vingt ans, l'école s'engage pleinement dans la mobilité étudiante et enseignante, l'internationalisation de ses formations, ainsi que dans des actions de coopérations pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Dans ce cadre, l'ENGEES entretient depuis plus de 15 ans une collaboration étroite avec l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE), basé à Ouagadougou, au Burkina Faso. Créé par 13 États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2iE est un établissement d'enseignement supérieur de référence, reconnu par la CEDEAO, l'UEMOA, le NEPAD et la Banque Mondiale. Son organisation et ses formations s'inspirent du modèle des grandes écoles d'ingénieurs françaises, ce qui en fait un partenaire naturel pour l'ENGEES.

Les échanges entre les deux institutions s'inscrivent dans le cadre du projet de mobilité Erasmus+ (AC171), exclusivement centré, pour des raisons diplomatiques, sur l'accueil d'étudiants burkinabés en France. À ce jour, 17 étudiants de 2iE ont ainsi pu bénéficier d'une mobilité à l'ENGEES. En juin 2025, l'école accueillera également



quatre membres du personnel administratif et enseignant de 2iE, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des liens entre les deux établissements.

Par ailleurs, l'ENGEES pilote actuellement trois projets de mobilité internationale soutenus par les fonds de politique extérieure de l'Union et participe activement à un projet AC171 porté par le consortium AGREENIUM.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA171-HED-000075989>
site de ENGEES : <https://engees.unistra.fr/international> ; Données Agence Erasmus+.

INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

PROJET



Type d'action : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par des fonds de politique extérieure (AC 171)

Appel : 2022

Début du projet : 01-08-2022

Fin du projet : 31-07-2025

Durée du projet : 36 mois en cours

Montants accordés : 551 525€

Partenaires : 17 partenaires : Institut Pertanian Bogor, Institut Papua, Universitas Brawijaya (Indonésie), Institut supérieur agronomique de Chott Mariem (Tunisie), Royal university of agriculture (Cambodge), Can Tho university, Hanoi university of science and technology hust, Hue university of science, (Vietnam), Universidad de la Frontera, Pontificia Universidad Catolica de Chile et Universidad de Talca (Chili), Université Laval, Université de Sherbrooke, University of Alberta (Canada), Universiti Putra (Malaisie) et Faculté d'Agronomie Université Abdou Moumouni (Niger)

Région : Ile de France

Résumé du projet

L'Institut Agro est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans les champs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'environnement et du paysage. Il assure également une mission d'appui aux 800 établissements français de l'enseignement technique agricole.

Il offre une palette étendue de formations initiales et continues : cursus ingénieur, mais aussi licence professionnelle, master, et doctorat et dispose d'un centre de formation à distance et compte **6 000** étudiantes et étudiants - dont 3 000 élèves ingénieurs et 450 doctorant-es - et **1 400** personnels dont **400** enseignants et enseignants-chercheurs. L'Institut regroupe 3 écoles : l'Institut Agro Dijon, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Rennes-Angers.

Dans ce projet, en tout, plus d'une centaine de mobilités sont prévues, la moitié pour les apprenants et l'autre moitié pour le personnel. Début 2025, les mobilités entrantes, 64 et les mobilités sortantes, 28 ont été effectuées principalement avec la Malaisie, le Canada, le Chili, le Vietnam, le Cambodge, la Tunisie et l'Indonésie

« Dans le cadre de ce projet, l'Institut Agro et ses partenaires chiliens ont souhaité intégrer un volet environnemental ambitieux. Face aux enjeux climatiques croissants, l'objectif était de concilier mobilité internationale et la sensibilisation écologique et de répondre à l'une des priorités horizontales du programme Erasmus+. C'est dans ce contexte que la Fresque du Climat, un outil pédagogique collaboratif largement adopté en France, a été introduite auprès des partenaires chiliens. Début 2025 une douzaine d'animateurs, professeurs et personnels administratifs de la faculté d'agronomie, ont ainsi été formés pour proposer cette activité aux étudiants chiliens au cours de l'année universitaire 2025 (Source : <https://portailcoop.educagri.fr/la-fresque-du-climat-cree-le-declic/>). »

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2022-1-FR01-KA171-HED-000077785> site de l'Institut Agro : <https://www.institut-agro.fr/fr/qui-sommes-nous> ; Article intégral sur la fresque du climat au Chili sur le site portailcoop : <https://portailcoop.educagri.fr/la-fresque-du-climat-cree-le-declic/> et Données Agence Erasmus+

> Destination des mobilités (AC 171)

Les mobilités soutenues par des fonds de politique extérieure de l'UE (AC171) peuvent concerner tous les pays. Dans ce type projet, on distingue les mobilités entrantes et les mobilités sortantes. Les pays surlignés représentent au moins 50% du total des mobilités des deux types.

AC 171	
Pays d'envoi	Nombre de mobilités entrantes
LIBAN	47
MAROC	41
ALBANIE	36
GHANA	31
UKRAINE	26
EGYPTE	23
TUNISIE	22
CAMBODGE	19
SENEGAL	19
COTE D'IVOIRE	18

AC 171	
Pays de destination	Nombre de mobilités sortantes
CANADA	16
CHILI	11
LIBAN	11
GHANA	9
ALBANIE	8
TUNISIE	7
MAROC	6
SENEGAL	6
EGYPTE	4
ETATS-UNIS	4

LES PROJETS DE PARTENARIATS

À retenir pour la période 2021-2024 :

32 projets de partenariats portés par **27** établissements agricoles ont été retenus parmi les **67** projets soumis, dans le cadre de financement de partenariats simplifiés (**12**) et de partenariats de coopération (**20**) pour un montant total accordé de 6 720 191€. Le montant des projets pour le secteur public représente **58%** du montant total des projets portés par des établissements agricoles.

Au niveau national, cela représente **3,4%** des projets de partenariats retenus entre 2021 et 2024 pour **3,8%** du financement total de cette action.

1 Budget dédié aux projets de partenariats dans l'enseignement agricole par type de projet, par secteur éducatif et évolution

Les budgets dédiés aux projets de partenariat de coopération représentent 89,3 % du total du budget « partenariats ».

Année du programme	Budget des projets de partenariats simplifiés (en €)	Budget des projets de partenariats de coopération (en €)	Total
2021	180 000	1 880 191	2 060 191
2022	60 000	500 000	560 000
2023	180 000	3 120 000	3 300 000
2024	300 000	500 000	800 000
Total	720 000	6 000 191	6 720 191

Montants (en euros) accordés aux différents types de projets de partenariats portés par un établissement d'enseignement agricole, par année du programme.

Répartition du budget des projets de partenariat par secteurs éducatifs

Année du programme	Budget par secteurs éducatifs (en €)						Total général
	Supérieur		Scolaire		EFP		
2021	791 675	2	518 540	2	749 976	5	2 060 191
2022	250 000	1	250 000	1	60 000	1	560 000
2023	1 450 000	4	930 000	5	920 000	4	3 300 000
2024			240 000	4	560 000	3	80 0000
Total (en €/projet)	2491675	7	1 938 540	12	2 289 976	13	6 720 191
Part du budget total	37%		29%		34%		100%

Montants (en euros) accordés aux projets de partenariats portés par un établissement d'enseignement agricole, par année du programme et par secteurs éducatifs.

	Budget des projets de partenariats simplifiés (en €)	Budget des projets de partenariats de coopération (en €)	Total
2021	180 000	1 880 191	2 060 191
SUP		791 675	791 675
SCO		518 540	518 540
EFP	180 000	569 976	749 976
2022	60 000	500 000	560 000
SUP		250 000	250 000
SCO		250 000	250 000
EFP	60 000		60 000
2023	180 000	3 120 000	3 300 000
SUP		1 450 000	1 450 000
SCO	60 000	870 000	930 000
EFP	120 000	800 000	920 000
2024	300 000	500 000	800 000
SCO	240 000		240 000
EFP	60 000	500 000	560 000
Total	720 000	6 000 191	6 720 191

Montants (en euros) accordés aux différents types de projets de partenariats portés par un établissement d'enseignement agricole selon le secteur éducatif et par an.

2 Les projets de partenariat plus en détail

Parmi les 32 projets portés par des établissements agricoles, plus de 70% sont engagés sur une durée d'au moins 2 ans. Au 1er janvier 2025, seuls 11 d'entre eux sont terminés, essentiellement sur les années 2021 et 2022.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECNIQUE (BERGERIE NATIONALE DE RAMBOUILLET)

PROJET



Crédits photos : CEZ - Bergerie nationale et HAUP

Titre du projet : NECTAR: New Education Transition in Agroecology and Rurality

Type d'action : partenariats simplifiés dans l'enseignement et la formation professionnels (AC 210)

Appel : 2021

Début du projet : 01-11-2021

Fin du projet : 31-10-2023

Durée du projet : 24 mois

Montants accordés : 60 000€

Partenaires : 7 dans deux pays, France et Autriche

Bäuerliches Schul- und Bildungszentrum Hohenems, Landwirtschaftliche Fachschule Langenlois, Hochschule für Agrar- und

Umweltpädagogik (HAUP) et Höhere Bundeslehr- und Forschungsanstalt für

Landwirtschaft Raumberg-Gumpenstein (Autriche) et EPLEFPA de Bourg en Bresse,

EPLEFPA de Cibeins et EPLEFPA Terre d'horizon de Romans-sur-Isère (France)

Région : Ile de France

Résumé du projet

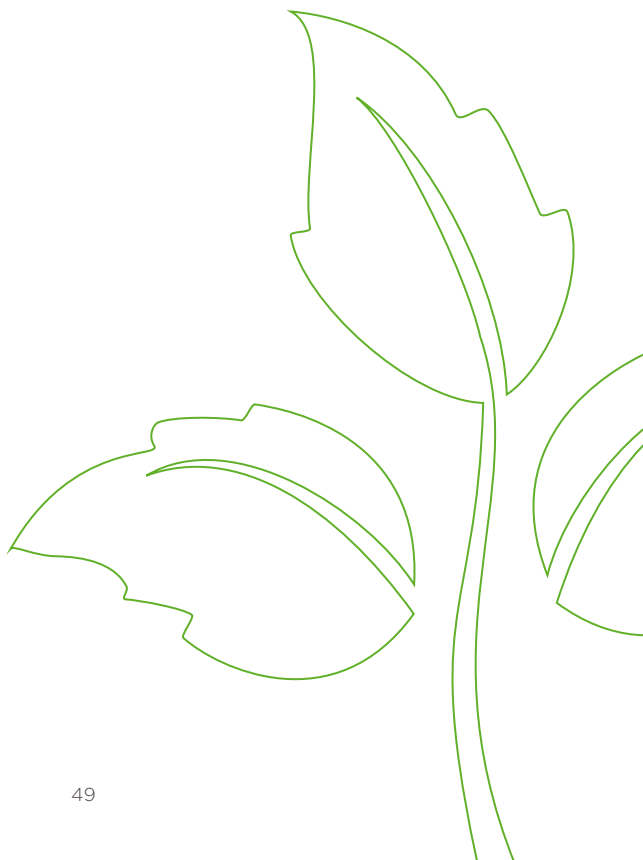
Ce projet a obtenu le label « bonnes pratiques » de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

La transition agroécologique nécessite une transition des méthodes d'enseignement. Ce projet, coordonné par la Bergerie nationale, mobilise des partenaires autrichiens et d'autres établissements français. Il répond à la nécessité d'équiper les enseignants pour qu'ils puissent utiliser des pédagogies constructivistes dans leurs activités d'enseignement avec les apprenants. L'objectif final de ces méthodes d'enseignement innovantes est que les apprenants apprennent à penser de manière critique, autonome et responsable, et qu'ils puissent participer à l'adaptation au changement climatique dans leurs futures activités professionnelles.

Les lycées devaient travailler en binôme franco-autrichien sur des concepts clés liés à la transition agroécologique et pouvant soulever des questions sociétales chez les apprenants. Quant aux enseignants et experts pédagogiques impliqués dans le projet, ils devaient échanger des idées et développer des outils dans le but de mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage des apprenants.

Les livrables de ce projet se retrouvent sous forme de fiches actions sur les thèmes abordés, des vidéos et des articles.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2021-1-FR01-KA210-VET-000032864>
site du projet : <https://padlet.com/Bergerienationale/Nectar> et Données Agence Erasmus+



EPLEFPA DE SAINT-GAUDENS

PROJET



Titre du projet : l'agroécosystème du troupeau transhumant

Type d'action : partenariats de coopération dans l'enseignement et la formation professionnels (AC 220)

Appel : 2023

Début du projet : 01-09-2023

Fin du projet : 31-08-2026

Durée du projet : 36 mois

Montants accordés : 400 000€

Partenaires : 7, ELLINIKOS GEORGIKOS ORGANISMOS - DIMITRA (Grèce), Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Ariège-Pyrénées (France), ISTITUTO OMNICOMPENSIVO «MAGLIANO» - LARINO (Italie), LICEUL TEHNOLOGIC AGRICOL «ALEXANDRU BORZA» (Roumanie), MONGOLIAN UNIVERSITY OF LIFE SCIENCES (Mongolie) et UNIVERSITE IBNOU ZOHR A AGADIR (Maroc).

Région : Occitanie

Résumé du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de sauvegarde de la transhumance, pratique menacée, reconnue par l'UNESCO et vise à apporter aux jeunes futurs éleveurs, bergers, les compétences nécessaires à une pratique viable, vivable et équitable. Il mobilise 7 partenaires pour sensibiliser, former, échanger et promouvoir cette pratique dans les pays où l'enseignement professionnel agricole est un acteur majeur.

Le projet propose des activités pour faire découvrir à tous les pratiques de la transhumance et ses enjeux de durabilité. Des témoignages de jeunes pour sensibiliser ; des débats et des solutions autour du renouvellement des générations ; des outils, des formations nécessaires à une bonne organisation et gestion de la pratique ; des échanges pour améliorer ses connaissances sur l'optimisation de la gestion des ressources naturelles ; des actions de valorisation des territoires et des produits.

La prise de conscience que la transhumance est une pratique durable qui soutient la vie économique et sociale des territoires et s'inscrit dans les transitions climatiques et écologiques. La formation des jeunes favorisera leur employabilité et leur insertion.

Les livrables de ce projet se retrouvent sous forme de fiches actions sur les thèmes abordés, des vidéos et des articles.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2023-1-FR01-KA220-VET-000155390> et Données Agence Erasmus+

Un bon taux de sélection des projets de partenariats

Le taux de sélection des projets de partenariats portés par l’enseignement agricole sur la période est de 47,8% contre 39,55% au niveau national. Moins de projets sont déposés, mais ils sont plus aboutis.

Une part encore faible des projets de partenariats portés par des structures de l’enseignement agricole

La part des projets de partenariats portés par des établissements agricoles dans l’ensemble des projets du programme Erasmus + sur la période 2021-2024 est de l’ordre de 3,4%. Au niveau national, la part de projet de partenariats sur l’ensemble des projets est plutôt de l’ordre de 10%. Si près des deux tiers des projets sont des projets de coopération et concernent pour l’essentiel les secteurs enseignement et formation professionnels et enseignement scolaire ; les financements associés à ces projets sont quant à eux répartis de façon équilibrée entre les secteurs éducatifs.

Année du programme	Partenariats simplifiés (nombre de projets)	Partenariats de coopération (nombre de projets)	Total des projets
2021	3	6	9
2022	1	2	3
2023	3	10	13
2024	5	2	7
Total	12	20	32

Répartition du type de projets de partenariats portés par un établissement d’enseignement agricole, par année du programme

Année du programme	Secteurs éducatifs			Total des projets
	SUP (nombre de projets)	SCO (nombre de projets)	EFP (nombre de projets)	
2021	2	2	5	9
2022	1	1	1	3
2023	4	5	4	13
2024		4	3	7
Total	7	12	13	32

Répartition des projets de partenariats portés par les structures d’enseignement agricole, par secteurs éducatifs et par année du programme.

Année du programme	Secteurs éducatifs			Total des projets
	SUP (nombre de projets)	SCO (nombre de projets)	EFP (nombre de projets)	
2021	2	2	5	9
AC210			3	3
AC220	2	2	2	6
2022	1	1	1	3
AC210			1	1
AC220	1	1		2
2023	4	5	4	13
AC210		1	2	3
AC220	4	4	2	10
2024		4	3	7
AC210		4	1	5
AC220			2	2
Total	7	12	13	32

Répartition du nombre de projets de partenariats portés par des EA dans les secteurs éducatifs, par type de partenariats et par an.

A noter que 7 projets de partenariats portés par des structures qui ne sont pas des établissements agricoles, comportent des établissements agricoles comme partenaires. Le budget total de ces projets est de 2 211 531€.

Les porteurs de projets se situent dans 12 régions : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand Est, Guyane, Haut de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et PACA.

Région	Nombre de porteurs de projets
Bourgogne-Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre-Val de Loire	1
Grand Est	3
Guyane	1
Hauts-de-France	2
Île-de-France	3
Normandie	3
Nouvelle-Aquitaine	1
Occitanie	6
Pays-de-la-Loire	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Total général	27

Répartition géographique des porteurs de projets de partenariats pour la période 2021-2024.

Plus d'un tiers des projets de partenariats où sont impliqués des établissements agricoles, concernent soit la thématique « Environnement et changement climatique » soit pour un peu moins d'un quart, la thématique « Agriculture, Forêt et Pêche ». Enfin, près de la moitié de ces projets de partenariats, concernent deux des priorités du Programme Erasmus+ 2021-2027, « Environnement et lutte contre le changement climatique » et « Inclusion et diversité dans tous les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport ». Ce constat témoigne d'une communauté de priorités entre l'enseignement agricole et le programme Erasmus+.

3 Répartition public/privé des projets de partenariats

Ces projets sont portés par **27 structures agricoles** dont un peu plus de la moitié sont des établissements publics, parmi lesquels 12 établissements professionnels et techniques et 2 établissements d'enseignement supérieur. Les autres projets se répartissent dans les différentes familles de l'enseignement agricole privé, 5 MFR, 7 CNEAP, 1 UNREP et un établissement du supérieur long (école d'ingénieur).

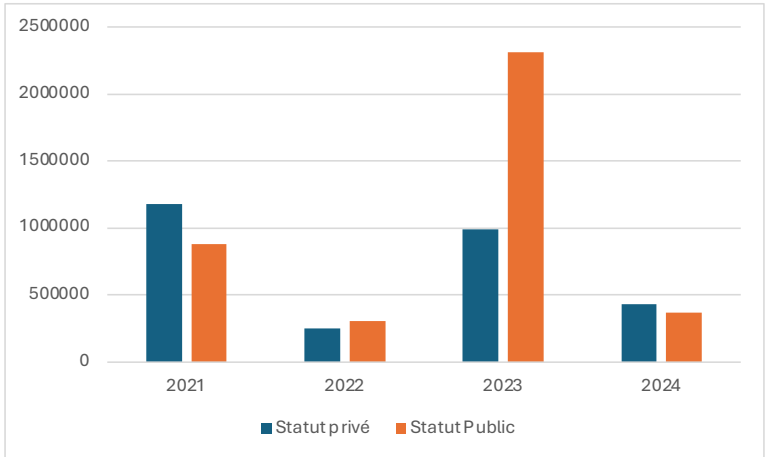
Pendant la période 2021-2024, il y a autant de projets de partenariats portés par des établissements publics que par des établissements privés.

Secteurs éducatifs	Nombre de projets de partenariats dans le secteur privé	Nombre de projets de partenariats dans le secteur public	Total
SUP	4	3	7
SCO	6	6	12
EFP	6	7	13
Total	16	16	32

En termes de financements, les projets portés par des établissements agricoles publics représentent 58% du financement total des projets.

	Budget des projets de partenariats (en€)		
Année du programme	Statut Public	Statut privé	Total
2021	881 438	1 178 753	2 060 191
2022	310 000	250 000	560 000
2023	2 310 000	990 000	3 300 000
2024	370 000	430 000	800 000
Total	3 871 438	2 848 753	6 720 191

Répartition du financement des projets de partenariats entre établissements publics et privés.



Répartition du financement des projets de partenariats entre les établissements publics et privés sur 2021-2024

AUTRES ACTIONS DU PROGRAMME ERASMUS+ MOBILISANT L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

1 Autres actions de partenariats dites centralisées

Les actions centralisées Erasmus+ concernent certaines actions du programme, notamment dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation et de l'enseignement professionnels. Elles ont la particularité d'être gérées de manière centralisée au niveau européen à Bruxelles. Les agences Erasmus+ françaises ont néanmoins une mission d'information et d'accompagnement à la candidature pour ces actions.

Projet de renforcement des capacités (Capacity Building)

Les projets de renforcement des capacités sont des projets de coopération transnationale basés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des établissements d'enseignement supérieur issus de pays membres du programme et de pays tiers non associés. Les projets soutiennent la pertinence, la qualité, la modernisation et la réactivité de l'enseignement supérieur dans les pays tiers non associés. Ils sont mis en œuvre dans le cadre des politiques extérieures de l'Union européenne. Ils peuvent concerner notamment l'enseignement supérieur (CBHE – Capacity Building in the field of Higher Education) et l'enseignement et la formation professionnels (CBVET – Capacity Building in the field of Vocational Education and Training).

EPLFPA DE BOURG EN BRESSE (partenaire)	An innovative model of SMART Farm adjacent to VET institution for students work-based learning towards better employability of graduates
Du 1 ^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2026	319 617 € Dont 50 997 € pour l'EPL de Bourg en Bresse
Le projet CB4WBL vise à renforcer la capacité d'acteurs arméniens de la formation professionnelle à fournir une offre innovante en mettant en œuvre un modèle de ferme pédagogique « SMART » adjacente à l'établissement de formation professionnelle, permettant aux étudiants d'apprendre sur le lieu de travail et de développer des compétences pour l'employabilité, y compris des compétences soutenant la transition écologique.	 Armenie France Portugal

Lien vers le projet : <http://www.cb4wbl.com/en/>
Article sur Portailcoop : <https://portailcoop.educagri.fr/erasmus-cest-aussi-du-capacity-building/>

Alliance pour l'innovation :

Les alliances pour l'innovation visent à renforcer la capacité d'innovation de l'Europe par la coopération et le partage de connaissances entre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, tant initial que continu, le monde de la recherche et l'ensemble des acteurs socio-économiques (par exemple les entreprises, organismes de certification, opérateurs de compétences, agences régionales pour le développement et l'innovation, branches professionnelles, opérateurs de l'emploi, etc.). Ces alliances visent également à stimuler la création de programmes de formation sectoriels transnationaux pour répondre aux évolutions du marché du travail.

AgroParistech (partenaire) Faculté d'ingénierie de Mondragon Unibertsitatea (MGEP - Espagne), Diesis Network (UE), Social Economy Europe (UE) (Coordinateurs)	Projet baSE (Blueprint for advanced skills & trainings in the social economy (2022-2026))
Du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 août 2026	3 995 887 € Dont 208 594 € pour AgroParistech
Le projet vise à élaborer une stratégie européenne pour remédier au manque de compétences des acteurs de l'économie sociale et de proximité, et de leur en fournir de nouvelles, en particulier dans les domaines de la transition écologique et de la transition numérique. 	AgroParistech, ENAIP NET (Italie), Université de Liège (ULiège - Belgique), Universität de Hildesheim (Allemagne), AKMI (Grèce), Center for Not-for-profit Law (Roumanie), DOBA (Slovénie), SZ OWES (Pologne), EVBB (UE), EVTA (UE), EUROCERT (UE), ConcertES (Belgique), Legacoopsociali (Italie), FISE (Pologne), Innova EG (Allemagne), ESS France (France), ADV (Roumanie), Symplexis (Grèce), AICCON (Italie), The Wheel (Irlande), BK Consult (UE)

Liens vers le projet et celui d'AgroParistech : <https://socialeconomyskills.eu/base-project/>
<https://www.agroparistech.fr/international/projets-europeens-formation/alliances-erasmus>

Erasmus Mundus :

L'action Erasmus Mundus vise à renforcer l'excellence et l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur par le biais de programmes de master établis en Europe, et ouverts aux établissements d'autres pays du monde. Elle vise à renforcer la coopération internationale entre partenaires, améliorer les compétences et l'employabilité des étudiants, et accroître les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Elle contribue activement à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) mais aussi de son ouverture à l'international.

Lot 1 : Masters Conjointes Erasmus Mundus (EMJM)

Le master est mis en œuvre par un Consortium d'au moins trois établissements d'enseignement supérieur issus de trois pays distincts dont deux au moins sont des Pays du Programme.

Il repose sur un programme d'études conjoint, des procédures de gestion administrative et financière communes, et une offre de services communs à tous les étudiants.

Le parcours d'études implique au minimum deux périodes de mobilité obligatoires dans deux pays distincts dont l'un au moins doit être un Pays du Programme (et différent du pays de résidence de l'étudiant). La réussite du programme de master conjoint doit déboucher sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

Institut Agro (partenaire) Universitat politècnica de València (Coordinateur)	PLANTHEALTH European Master Degree in plant health in sustainable cropping systems
Du 1 ^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2029	4 480 800 €
Le Master en santé végétale dans les systèmes de culture durables (Master PlanHealth) est conçu par des établissements d'enseignement supérieur (EES) européens spécialisés dans le domaine de l'agriculture et de la protection des cultures. Le consortium est composé de cinq établissements d'enseignement supérieur : l'Universitat Politècnica de València en Espagne, l'Université de Padoue en Italie, l'Université de Göttingen en Allemagne, et l'Institut Agro et AgroParisTech en France. L'objectif principal du master est de former des étudiants du monde entier à devenir des professionnels hautement qualifiés pour la gestion de la protection des cultures dans le cadre d'une agriculture durable, dans les pays développés comme dans les pays en développement.	France, Allemagne, Italie, Espagne
Coordinateurs Master 2 Plant Health en France : Elena Kazakou (L'Institut Agro Montpellier), Manu Plantegenest (L'Institut Agro Montpellier Rennes), Ivan Sache (AgroParis Tech)	

Lien : <https://www.planthealth.upv.es/web/about/general-information/>

Lot 2 : Actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus (EMDM)

Il s'agit d'encourager le développement de nouveaux programmes de master internationaux, innovants entre établissements européens et établissements de pays tiers non associés. C'est un projet de courte durée au cours duquel le Bénéficiaire pourra préparer sa candidature à une candidature EMJM.



©MasterGLOQUAL 2024

VetAgroSup	European Joint Master GLOQUAL - Global Quality in European Livestock Production
Du 1 ^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2025	60 000 €
L'élevage doit relever de nombreux défis (sociétaux, économiques, environnementaux, de santé...). Pour y faire face, les systèmes agricoles doivent valoriser leur savoir-faire et évoluer pour toujours mieux répondre aux enjeux. Le projet Gloqual vise cet objectif en s'appuyant sur les collaborations et expertises de VetAgroSup et différents partenaires universitaires français et européens engagés sur cette thématique. La création d'un programme de master commun entre les universités française et européennes augmentera la visibilité internationale et l'attractivité de ce programme. En particulier, cette formation contribuera à la transition des systèmes agricoles pour faire face aux crises répertoriées en proposant des solutions adaptées aux territoires et prenant en compte les visions des différents acteurs.	France

Lien : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/projects-details/43353764/101180508>

2 Les actions Jean Monnet

Les actions Jean Monnet (modules, chaires, centre d'excellence, formation des enseignants, réseaux, initiatives...) contribuent à diffuser les connaissances sur l'Union européenne. Elles soutiennent l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes : l'enseignement, l'apprentissage et les recherches concernant l'Union

européenne, son histoire, ses objectifs, ses structures, ses fonctions et/ou ses politiques. Les actions Jean Monnet servent à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union (liberté, respect de la dignité humaine, démocratie, égalité, etc.) et à faire connaître les politiques qui contribuent à améliorer la vie quotidienne des citoyens dans l'UE et à l'étranger, et enfin, servent de vecteur diplomatique dans les pays tiers, en diffusant les valeurs de l'UE.

Elles favorisent le dialogue entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs de l'éducation et les décideurs publics pour promouvoir une citoyenneté européenne active.

Modules Jean Monnet

Programmes d'enseignement courts dans le domaine des études de l'Union européenne. Chaque module a une durée minimale de 40 heures d'enseignement par année universitaire. Les modules peuvent se concentrer sur une discipline particulière des études européennes ou avoir une approche pluridisciplinaire et donc faire appel à la contribution académique de plusieurs enseignants et experts. Les heures d'enseignement comprennent les heures de contact direct dans le cadre de cours magistraux, de séminaires, de travaux dirigés et peuvent inclure l'un ou l'autre des éléments susmentionnés dans le cadre d'un enseignement à distance.

Institut Polytechnique UniLasalle	I-SAFE-4-EU - Sustainable Agri-Business & Food Engineering for the European Union
Du 1^{er} mars 2022 Au 28 février 2025	30 000 €
En accord avec l'engagement de l'Europe envers les questions climatiques, l'Institut Polytechnique UniLaSalle Campus de Rouen a ouvert un module Jean Monnet qui est organisé parallèlement à son programme international d'ingénieurs I-SAFE. Dans ce programme, les étudiants pourront acquérir des connaissances clés sur les questions et les politiques agricoles, alimentaires et environnementales, ce qui les aidera à développer une pensée critique dans ce domaine dès le début de leurs études. Avec l'organisation annuelle de voyages d'étude à Bruxelles pour visiter les institutions européennes et l'organisation de séminaires avec des experts de divers domaines pour discuter des sujets de l'Union européenne, l'Institut renforce son engagement envers une éducation de qualité et la formation de professionnels bien informés.	

Lien : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/projects-details/43353764/101048041>

Formation des enseignants Jean Monnet

Avec cette action, les organismes de formation initiale et continue des enseignants renforcent leurs connaissances et compétences sur l'enseignement des questions européennes, et forment ainsi des enseignants mieux équipés pour introduire des contenus européens dans leurs activités. Il s'agit de mettre en œuvre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Formation sur les méthodologies d'enseignement afin d'aborder les questions de l'Union européenne;
- Formation sur les matières de l'Union européenne ;
- Expériences d'apprentissage sur les sujets de l'Union européenne qui complètent les cours déjà existants (apprentissage collaboratif entre les classes, co-enseignement) ;
- Séminaires, cours d'été et cours intensifs ;

Les formations doivent être formelles et se terminer par une certification.

ENSFEA	EuraHGri - L'Europe en Histoire Géographie dans l'enseignement agricole
Du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2027	300 000 €
Dans un contexte où les jeunes peuvent se sentir éloignés de l'Europe, en particulier en milieu agricole et rural où les actions de l'UE restent méconnues, le projet EuraHGri vise à renforcer leur compréhension du projet européen et des politiques européennes. Pour cela, l'ENSFEA travaille en collaboration avec les enseignants d'Histoire-Géographie-EMC, afin de développer et de diffuser des ressources pédagogiques innovantes. L'objectif est d'aider les enseignants à transmettre aux élèves de l'enseignement agricole français une meilleure compréhension des opportunités offertes par l'Union européenne et de leur impact sur leur quotidien. En ouvrant aux apprenants une fenêtre sur le monde au-delà de leur environnement local, EuraHGri contribue ainsi à la construction d'une Europe plus unie, inclusive, et ouverte à de nouvelles perspectives.	 

Lien vers projet : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/org-details/998752159/project/101176546/program/43353764/details> et <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/101176546>

Vidéo de présentation réalisée par ENSFEA : <https://youtu.be/f8nvFPV4WqY>

3 Les actions du volet Jeunesse et Sport du programme Erasmus+

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



L'agence Erasmus+ Jeunesse et Sport est intégrée à l'Agence du Service Civique. Située à Paris, cette dernière constitue ainsi un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité des jeunes en France, en Europe et dans le monde. L'agence Erasmus+ Jeunesse et Sport est en charge de la gestion du Corps européen de solidarité (CES), du programme Erasmus+ dans sa partie Jeunesse ainsi que de l'animation de son volet Sport. Le volet Erasmus+ Jeunesse et Sport s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans, avec ou sans diplôme. Il valorise l'engagement, la solidarité, la citoyenneté, la mobilité, le sport... avec une attention particulière pour les jeunes vivant en zones rurales.

Dans les lycées agricoles, les projets peuvent être portés par les élèves, enseignants, CPE, personnels de vie scolaire des établissements agricoles publics et privés, ou leurs associations telles que les ALESA, ou en lien avec des partenaires locaux (associations jeunesse, sportives ou autres, collectivités,...).

Sur la période 2021-2024, 1 806 projets ont été financés sur ce programme, pour un montant total de 129 439 632 €.

Année du programme	Nombre de projets	Budget total (en €)
2021	297	22 516 953
2022	433	30 232 955
2023	547	40 060 337
2024	529	36 629 387
Total	1806	129 439 632

Les actions mises en œuvre peuvent concerner différentes thématiques : solidarité, volontariat, mobilités des jeunes, mobilités des jeunes travailleurs, projets de participation des jeunes, Découverte-inclusion de l'UE, mobilités des coaches et personnels du sport et des projets de partenariats de type AC 210 et 220.

Année du programme	Types d'actions /nombre de projets				Total
	Solidarité	Sport	Volontariat	Jeunesse	
2021	12		102	183	297
2022	9		110	314	433
2023	13	28	110	396	547
2024	8	45	97	379	529
Total général	42	73	419	1272	1806

Il est difficile d'identifier les établissements agricoles dans ce programme avec la méthode développée pour le programme géré par l'agence Erasmus+ France Education et Formation. En effet, beaucoup de projets impliquant des élèves et étudiants de l'enseignement agricole sont portés par des associations (telles que les maisons de l'Europe ou des associations d'étudiants). Pour autant, certains porteurs de projets sont identifiables. Sur les 33 projets repérés, 29 sont portés par 18 EA (11 par des MFR, 2 des structures affiliées à l'UNREP, 1 affiliée au CNEAP, 3 par des EPLEFPA et 1 établissement d'enseignement du supérieur privé). Les 4 autres projets sont portés par des structures n'étant pas des EA mais comportant des membres EA. Les deux tiers de ces projets sont orientés sur l'action jeunesse, le tiers restant sur le volontariat.

ASSOCIATION DES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS DE LA CANOURGUE

PROJET



Titre du projet : solides et solidaires, échanger pour renforcer l'engagement des jeunes

Type d'action : jeunesse, projet de participation de jeunes

Appel : 2024

Début du projet : 01-06-2024

Fin du projet : 31-05-2025

Durée du projet : 12 mois

Montants accordés : 15 200€

Partenaires : CFA Can Batllo, Espagne

Région : Occitanie

Résumé du projet

Le projet, porté par l'ALESA du Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur de la Canourgne, regroupe 4 lycées agricoles de la région Occitanie : Agricampus 66, Campus Agropolis de Pézenas (34), le lycée François Rabelais à Saint Chély d'Apcher et le lycée de La Canourgne (48). Il a été encadré par deux professeurs d'éducation socio-culturelle et consiste à partager les pratiques entre les associations d'élèves des 4 lycées agricoles autour des thèmes de la démocratie, de la coopération, de l'organisation collective et de la participation citoyenne.

Des rencontres entre les jeunes élus associatifs, d'abord à distance, leurs ont permis de réfléchir à leurs pratiques associatives, de trouver des pistes de travail en groupe, de rencontrer des personnes qui mettent en œuvre des politiques publiques favorisant l'organisation collective des jeunes et de réaliser un stage radio.

Les participants impliqués sont 12 étudiants (3 membres du bureau par association) issus des associations étudiantes des 4 établissements agricoles avec des profils diversifiés en raison des formations proposées dans les établissements : production agricole en Lozère, service à la personne et développement à Pézenas, métiers du végétal à Théza.

A l'issue de ce projet, les jeunes impliqués auront eu une expérience de l'investigation radiophonique, leur ayant permis de développer une réflexion à la fois sur les médias et sur la question de la démocratie aujourd'hui ainsi qu'une expérience de mobilité européenne.

Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2024-1-FR02-KA154-YOU-000240262>

MAISON DE L'EUROPE LE MANS - SARTHE

PROJET



Type d'action : volontariat (ESC 51) : Accueil de jeunes volontaires

Appel : 2023

Début du projet : 01-06-2023

Fin du projet : 31-05-2025

Durée du projet : 24 mois

Montants accordés : 148 875 €

Partenaires : 7 dont la MFR de la Sarthe, regroupant plusieurs MFR de ce département

Région : Pays de la Loire

Résumé du projet

Depuis septembre 2017, dans le cadre du programme ERASMUS+ sur le volet Jeunesse et Sport, les MFR de la Sarthe, partenaires du consortium porté la Maison de l'Europe du Mans, accueillent régulièrement des jeunes volontaires en Corps Européen de Solidarité (CES) pendant toute l'année scolaire. Les volontaires européens recrutés par la Maison de l'Europe résident, au Mans, dans une maison adaptée à la colocation, à proximité de la gare pour faciliter leurs déplacements. Ils sont dispatchés sur différentes structures membres du consortium et encadrés dans leur structure d'accueil par un « tuteur » qui les aide à se familiariser avec les pratiques françaises et dans le cas des MFR, avec les élèves.

Témoignage de Cécile RICHER FORTIER,

formatrice à la MFR de Verneil le Chétif (72)

Corps Européen de Solidarité (CES)



Envoi des jeunes

Participer à des missions dans l'environnement, l'animation, l'inclusion, la culture, l'aide aux personnes... en Europe



Accueil de jeunes

Accueillir de jeunes européens pour des missions d'animation de l'établissement

Pour la 9^{ème} année, la MFR de Verneuil Le Chétif participe à l'accueil de volontaires européens. Ainsi, en août 2024, la MFR a accueilli Mirjam, une jeune hongroise.

Dans l'établissement, Mirjam s'est occupée, entre autres, de l'organisation d'ateliers pendant la journée ou pendant des veillées à l'internat, autour de son pays d'origine, sous différents aspects : géographie, culture,

système scolaire, découverte de sa langue, de la gastronomie de son pays. Elle a aussi été en charge de de l'organisation des Erasmus Days.

C'est l'occasion pour elle mais aussi pour les élèves de l'établissement de mettre en pratique la citoyenneté européenne.

Source : <https://www.mfr-72.fr/accueil-de-jeunes-en-service-volontaire-europeen/> MFR de de Verneil Le Chétif

FOCUS SUR D'AUTRES DISPOSITIFS ERASMUS+, IMPLIQUANT DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Les dispositifs Europass

Europass a pour principal objectif de favoriser la transparence et la compréhension des compétences au sein de l'Europe. Il a notamment permis de créer une grille de lecture commune des acquis d'apprentissage, garantissant ainsi une meilleure lisibilité et reconnaissance des compétences à l'échelle européenne.

En standardisant des documents tels que le **supplément au Diplôme** et le **supplément au Certificat**, Europass facilite l'uniformisation des pratiques et la reconnaissance des compétences.

Europass joue également un rôle essentiel dans la valorisation des expériences de mobilité internationale. L'**Europass mobilité** meilleure reconnaissance des compétences acquises lors de séjours d'études ou de travail à l'étranger, il contribue à améliorer la mobilité professionnelle des citoyens européens.

Europass est un dispositif gratuit qui aide à valoriser ses compétences et formations, en facilitant leur reconnaissance dans 35 pays. Il propose une plateforme en ligne avec divers outils (**CV Europass...**) adaptés à chaque profil.

Depuis 2005, 308 635 Europass Mobilité délivrés ont été délivrés dont 24 562 en 2024. Pour cette même année, dans le secteur agricole, au moins 2345 Europass Mobilité ont été délivrés par 159 établissements.



Les Maisons Familiales rurales de Bretagne ont décidé de marquer leur engagement européen en remettant collectivement les 70 Europass aux jeunes qui sont partis en mobilité européenne au cours de l'année 2023-2024, pendant le SPACE de Rennes, le 18 septembre 2024.

Source Portailcoop : <https://portailcoop.educagri.fr/remise-des-europass-au-space/>

Les Erasmus Days :

Chaque année, depuis 2017, les #ErasmusDays sont devenus un rendez-vous annuel incontournable célébrant les succès du programme Erasmus+ à travers l'Europe. Pendant une semaine, il s'agit de mettre en valeur les initiatives en lien avec les quatre grandes priorités du programme : transformation numérique, inclusion et diversité, transition écologique et citoyenneté européenne.

L'édition 2024 des #ErasmusDays est une grande réussite avec plus de 10 000 événements organisés dans 60 pays, dont plus de 2 000 en France, dont au moins 120 événements référencés dans les structures d'enseignement agricole.

Pour plus de détails sur les événements Erasmus Days 2024 dans l'enseignement agricole, voir l'article « L'enseignement agricole fait vivre les ErasmusDays » sur portailcoop <https://portailcoop.educagri.fr/lenseignement-agricole-fait-vivre-les-erasmusdays/>.

Témoignage de Marion MAURANNE,

enseignante au lycée agricole du Robert, Martinique et coordonnatrice du consortium EFP « Antilles Guyane ».

Le lycée agricole du Robert dynamise chaque année des projets de coopération internationale. Coordonnateur d'un consortium « Antilles Guyane » EFP pour les lycées agricoles publics des Antilles et de la Guyane, l'établissement a souhaité, à l'occasion des Erasmus Days 2024 mettre en avant les mobilités internationales des jeunes ultra marin. Ainsi, 16 élèves et étudiants de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique ont été réunis au LPA du Robert pour échanger, témoigner, partager leur expérience.

Journée de restitution des mobilités internationales Erasmus des jeunes des lycées agricoles des Antilles et de la Guyane :



Le prix Erasmus+ du Trophée International de l'Enseignement Agricole (TIEA) :

Ce prix est remis dans le cadre du salon international de l'agriculture chaque année. Il est co-organisé par le Concours Général Agricole (CGA) et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en partenariat avec l'Agence Erasmus+. Une des épreuves comporte une présentation de l'ouverture européenne et internationale de l'établissement en langue étrangère.

Le prix Erasmus+ valorise cette dimension et permet de co-financer un voyage d'études pour une destination européenne ou de visiter une institution européenne.

Il a été remis en 2022, au lycée agricole de Crézancy, en 2023, au lycée agricole de Tulle-Naves et en 2024 au lycée agricole de Pau Montardon.



Cette initiative met en valeur l'implication de l'enseignement agricole dans le programme Erasmus+, et de façon plus large, permet de partager les opportunités du programme européen pour les jeunes ruraux, et en particulier pour ceux de la voie professionnelle.

Les Open badges MASA/ Agence Erasmus+ :

Un Open Badge c'est un fichier image dans lequel sont enregistrées les informations essentielles (métadonnées) suivantes :

- Le bénéficiaire : qui détient le badge
- L'émetteur (et les organismes « endosseurs ») : qui a émis le badge
- La description : ce que le badge démontre/indique (Ex : compétences développées)
- Les critères : ce qu'il faut faire pour obtenir le badge
- Les preuves : les éléments produits par le bénéficiaire.

Témoignage de Vincent ROUSVAL,

Département Promotion, Agence E+

Les open badges visent à ouvrir l'accès à la reconnaissance pour des personnes qui n'auraient pas eu les moyens de rendre visible leurs compétences ou leurs expériences.



L'agence Erasmus+ endosse les Open Badges du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Moveagri (contributeurs et lauréats du concours Blog, vidéo ou album photo des jeunes de l'enseignement agricole en mobilité) et des concours jeunes professionnels du salon de l'agriculture (CAJA en élevage, CJPV pour le Vin et TIEA pour le trophée de l'enseignement agricole).

Les ambassadeurs Erasmus+ de l'enseignement agricole :

Les objectifs de ce dispositif sont de :

Faire connaître les opportunités Erasmus+ pour tous ;

Fédérer une communauté autour d'expériences européennes ;

Qui sont les Ambassadeurs/Ambassadrices Erasmus+ ?

Des personnes parties en mobilités Erasmus+, issues de tous les secteurs d'éducation et de formation : étudiants, apprentis, élèves, demandeurs d'emploi...

Ils s'engagent bénévolement sur un an pour :

Partager son expérience Erasmus+ auprès de jeunes dans des écoles et répondre aux interrogations sur la mobilité Erasmus+ lors de **rencontres pair-à-pair** ;

Témoigner lors d'interviews (médias, réseaux sociaux de l'Agence...) ;

Participer à des événements en lien avec Erasmus+, organiser un événement lors des **#ErasmusDays**

Le réseau national des Ambassadeurs/ambassadrices Erasmus+ pour 2024-2025 compte 60 personnes dont 5 issues de l'enseignement agricole.

Les ambassadeurs Erasmus+ de l'enseignement agricole



Jeanne B, 21 ans

Partie un semestre en Slovaquie lors de son BUT en génie biologique à l'Université de Lorraine, elle est aujourd'hui étudiante à AgroParisTech. La découverte de pratiques agricoles durables et ses progrès en anglais ont marqué son Erasmus+.



Ilona, 20 ans

Apprentie en Maison Familiale Rurale de région parisienne, partie en stage d'un an en Irlande chez un éleveur de chevaux de course habitué des concours internationaux. Cette expérience lui a permis de confirmer son projet professionnel.



Margot, 17 ans

Apprentie en MFR près de Dijon, en Bourgogne, elle est partie trois semaines en Estonie pour effectuer un stage professionnel dans une exploitation laitière. Elle y a découvert des outils et techniques inspirants pour l'exploitation familiale.



Orélien, 19 ans

Parti en tant qu'apprenti à Malte, puis à Porto, avec la Maison Familiale Rurale de Dax dans l'objectif d'effectuer des stages dans le domaine de la vente en jardinerie. Il y a gagné en maturité et en autonomie.



Le réseau des développeurs « Agri »

Le réseau des Développeurs Erasmus+ est une communauté de pratique animée par l'Agence Erasmus+ qui rassemblent des spécialistes du programme Erasmus+. Il se compose actuellement de 323 membres dont 42 développeurs Erasmus+ « Agri » de l'enseignement agricole technique et supérieur, dont des « têtes de réseau » de chaque composante de l'enseignement agricole (CNEAP, MFR, Public et UNREP).

Ce réseau spécialisé sur « le périmètre agricole » a pour objectifs :

- De partager des informations ciblées « enseignement agricole » adaptées sur le programme Erasmus+.
- D'outiller et de faire monter en compétence ces relais du programme dans les territoires et les différents réseaux de l'enseignement agricole.
- De solliciter, en fonction des besoins de l'Agence, ces développeurs Erasmus+ spécialisés pour des recherches d'informations, des enquêtes, identifier des projets, échanger des bonnes pratiques, créer des ressources spécifiques...
- D'avoir des retours utilisateurs réguliers du terrain.
- De faciliter les contacts, les échanges et l'émergence de projets entre pairs (Erasmus Days, Consortiums, Projets AC 2...).

Les activités menées avec ce groupe de « développeurs agri » consistent en l'organisation :

- de « **Live Café** » basé sur le principe d'échanges ou de présentations sur un thème donné ;
- d'**ateliers de Codesign** pour collaborer sur des projets spécifiques et cocréer des solutions adaptées aux besoins des « Développeurs Erasmus+ agri » dans le cadre de leurs activités de promotion, d'information ou d'accompagnement à la candidature ;
- d'« **ateliers d'échange de Bonnes Pratiques** » pour les répliquer, les améliorer et voire inspirer d'autres Développeurs Erasmus+.

- Pour retrouver, les développeurs sur votre territoire : <https://monprojet.erasmusplus.fr/developpeur>



Carte de localisation des développeurs « Agri » :
issue de <https://monprojet.erasmusplus.fr/developpeur>

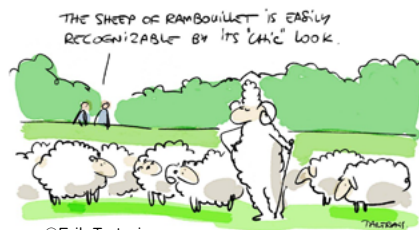
La rencontre européenne « Agroécologie, approche technique et pédagogique »

Ce séminaire thématique Erasmus+ organisé du 12 au 14 avril 2023 visait à promouvoir l'agroécologie comme une façon de concevoir des systèmes de productions durables et à conduire les participants, originaires de toute l'Europe, à partager leurs différentes expériences et bonnes pratiques (présentation de projets Erasmus+).

L'activité s'est enrichie de la visite de l'exploitation agricole pédagogique de la Bergerie nationale de Rambouillet et l'intervention de différents professionnels et experts. Les participants ont pu rencontrer de futurs partenaires européens et de nouer des contacts dans d'autres pays.



©Erik Tartrais



©Erik Tartrais

La première journée d'échange et de formation entre les équipes de l'Agence Erasmus+ de Bordeaux et celles de la DGER et des DRAAF.

Mise en œuvre en novembre 2024 pour la première fois, les objectifs de cette journée de travail, outre le partage d'orientations stratégiques et l'interconnaissance des équipes, étaient très concrètement axés sur la formation et l'information des chargés de Coopération Internationale en DRAAF/DAAF et des chargés de mission du Bureau des Relations Européennes et de la Coopération internationale de la DGER sur le programme Erasmus, et ses dispositifs (Europass, réseau des développeurs...).



Pour aller plus loin :

Pour une information générale sur le programme E+ :

<https://agence.erasmusplus.fr/>

Pour se porter candidat et gérer son projet :

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

Information sur la mission de coopération internationale au MASA :

<https://portailcoop.educagri.fr/>



Calendrier des appels à propositions

En février : pour SCO EFP, ADU mobilité projet accrédité AC 121 et AC 130 (Consortium SUP), mobilité courte AC 122, pour SUP AC 131 mobilité pays Erasmus et AC 171 mobilité pays tiers

En mars : Partenariat simplifié AC 210 et Partenariat AC 220

Mai juin : Evaluation des rapports d'avancement

En octobre : Accréditation AC 120 pour SCO, EFP, ADU en mono (1 structure) et pour consortium, en multi

(voir plus de détails sur conditions de participation dans :

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>)



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits



© Agence Erasmus+ France / Éducation Formation
Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Juin 2025.

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9 rue des gamins
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00

www.agence.erasmus.fr

